



RAPPORT

ANNUEL DES RÉSULTATS

2025



NATIONS UNIES
MADAGASCAR



RAPPORT ANNUEL DES RÉSULTATS 2025



NATIONS UNIES
MADAGASCAR



Maison Commune des Nations Unies
Zone Galaxy, Rue du Dr Raseta Andraharo
Antananarivo 101 - Madagascar
Téléphone: +261 20 23 300 92 / +261 32 07 466 69



TABLE DE MATIÈRES

1	AVANT-PROPOS DU COORDONNATEUR RÉSIDENT DES NATIONS UNIES		
4	LE SYSTÈME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT À MADAGASCAR		
5	LES PARTENAIRES DE DÉVELOPPEMENT CLÉS DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT DANS LE PAYS		
7	CHAPITRE 1. LES PRINCIPAUX AXES DE DÉVELOPPEMENT À L'ÉCHELLE NATIONALE ET RÉGIONALE		
11	CHAPITRE 2. APPUI DU SNU AUX PRIORITÉS NATIONALES DE DÉVELOPPEMENT À TRAVERS LE PLAN-CADRE DE COOPÉRATION		
	2.1. LE PLAN-CADRE DE COOPÉRATION	12	
	2.2. PRIORITÉS ET RÉALISATIONS DU PLAN-CADRE DE COOPÉRATION	15	
	PRIORITÉ STRATÉGIQUE 1 : Renforcer la bonne gouvernance, l'état de droit et la sécurité	15	
	PRIORITÉ STRATÉGIQUE 2 : Assurer le développement du capital humain	23	
	PRIORITÉ STRATÉGIQUE 3 : Impulser la productivité du travail et la création d'emplois productifs pour des revenus décents et une économie compétitive	31	
	PRIORITÉ STRATÉGIQUE 4 : Renforcer la gestion durable, résiliente et inclusive de l'environnement	37	
	2.3. APPUI AUX PARTENARIATS ET FINANCEMENT DU PROGRAMME 2030	45	
	2.4. TRAVAILLER ENSEMBLE POUR PLUS DE COHÉRENCE, D'EFFICACITÉ ET D'EFFICIENCE	47	
	2.5. ÉVALUATIONS ET LEÇONS TIRÉES	53	
	2.6. APERÇU FINANCIER ET MOBILISATION DES RESSOURCES	54	
	2.6.1 Aperçu financier	54	
	2.6.2 Mobilisation des ressources et qualité des financements	55	
57	CHAPITRE 3. PRIORITÉS DU SNU POUR L'ANNÉE À VENIR		
61	ANNEXE A. LE SNU SE MOBILISE EN FAVEUR DES DROITS DES PERSONNES HANDICAPÉES		
65	ANNEXE B. JEUNESSE ET DÉVELOPPEMENT : L'ENGAGEMENT DU SNU À MADAGASCAR EN 2025		
67	ANNEXE C. LISTE D'ACRONYMES ET D'ABRÉVIATIONS		
68	ANNEXE D. ENTITÉS DU SNU		

AVANT- PROPOS



M. ANTHONY NGORORANO
Coordonnateur résident
des Nations Unies
Madagascar



En 2025, Madagascar a traversé une période charnière de son histoire, marquée par des défis politiques, socio-économiques et climatiques immenses, mais aussi par des avancées significatives vers un développement durable et inclusif. Dans ce contexte complexe, le système des Nations Unies pour le développement a poursuivi son engagement aux côtés du Gouvernement, des institutions nationales, de la société civile, du secteur privé et des partenaires internationaux afin de soutenir la refondation, la consolidation de la paix et la résilience des communautés.

Le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable 2024–2028 a servi de boussole pour orienter les interventions, en cohérence avec les Objectifs de développement durable et les priorités nationales. Les résultats obtenus en 2025 témoignent d'une mobilisation collective : renforcement du cadre stratégique, promotion de la participation citoyenne et de la transparence, amélioration de l'accès équitable aux services sociaux de qualité, appui à l'entrepreneuriat et à l'employabilité, protection de l'environnement, adaptation au changement climatique et lutte contre les inégalités. Les initiatives menées dans les domaines de la gouvernance, des services sociaux, du capital économique et environnemental illustrent la volonté du système des Nations Unies de placer les populations les plus vulnérables au cœur de ses actions.

Ces progrès n'auraient pas été possibles sans la diversité et la complémentarité des partenariats mobilisés : plus de 200 interventions programmatiques menées en collaboration avec 35 institutions gouvernementales, des organisations nationales et internationales, des acteurs académiques, des fondations et le secteur privé. Les contributions financières des pays partenaires, des institutions multilatérales et des fonds thématiques mondiaux ont permis de renforcer l'impact des programmes et d'assurer une réponse coordonnée aux crises humanitaires et climatiques.

Ce rapport met en lumière les réalisations de 2025, ainsi que les défis persistants qui appellent à une action renforcée et solidaire. Il reflète la conviction partagée selon laquelle le développement durable de Madagascar repose sur une gouvernance inclusive, une économie compétitive et résiliente, ainsi qu'une société où chaque femme, chaque homme et chaque enfant peut exercer pleinement ses droits et contribuer à l'avenir du pays.

Au nom du système des Nations Unies pour le développement à Madagascar, je tiens à exprimer ma gratitude envers tous les partenaires qui, par leur engagement et leur confiance, rendent possible cette œuvre collective. Ensemble, nous continuerons à accompagner Madagascar sur le chemin de la refondation et de la réalisation des Objectifs de développement durable, avec la certitude que les efforts d'aujourd'hui ouvriront la voie à un avenir plus juste, plus inclusif et plus prospère.



LE SYSTÈME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT À MADAGASCAR

Les 20 entités du système des Nations Unies (SNU) pour le développement signataires du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable 2024-2028 ont poursuivi leur collaboration sur sa mise en œuvre, tout en intégrant les principes de l'initiative de réforme ONU80^[1], qui vise à rationaliser les efforts et à améliorer l'efficacité du SNU.



Toutes les entités signataires, à l'exception du PNUE, de l'UIT et de l'UNDRR, assurent une présence physique de leur personnel dans le pays. D'autres entités telles que l'AIEA, la CNUCED, l'ITC, l'OMI, l'UNHCR et l'UNOSD, entre autres, mènent des activités analytiques ou programmatiques qui contribuent au développement durable du pays et aux priorités stratégiques du Plan-cadre de coopération même si elles n'en sont pas signataires^[2].

En 2025, le SNU a pris les mesures nécessaires afin de pouvoir poursuivre ses efforts visant à mettre fin à l'épidémie de sida comme menace de santé publique d'ici à 2030 sans la présence autonome de l'ONUSIDA à partir de 2026.

[1] <https://www.un.org/un80-initiative/en>

[2] L'OCHA continue de jouer son rôle de coordination des interventions d'urgence afin de sauver des vies et de protéger les personnes dans les situations de crise humanitaire, tandis que le CINU veille à l'image et aux valeurs des Nations Unies, conduit les campagnes relatives aux Objectifs de développement durable et à l'intégrité de l'information, tout en appuyant le renforcement des capacités des jeunes et des médias. Le Programme des volontaires des Nations Unies a aussi fortement contribué à l'identification des talents et à la promotion du volontariat au sein du SNU.

LES PARTENAIRES DE DÉVELOPPEMENT CLÉS DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT DANS LE PAYS

Le SNU a adopté une approche partenariale diversifiée dans la mise en œuvre de près de 200 interventions programmatiques à l'échelle nationale ou réparties dans plusieurs régions de l'île en 2025.

LES CATÉGORIES DE PARTENAIRES DE MISE EN ŒUVRE DU SNU

Nombre d'entités par catégorie



SOURCE : UNINFO, mars 2026.

Plus d'une centaine de partenaires financiers soutiennent les programmes du SNU à Madagascar. Parmi eux, 19 pays partenaires représentent près de 52 % du financement total, aux côtés d'institutions majeures telles que la Banque mondiale, l'Union européenne et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). Les fonds verticaux mondiaux et les mécanismes de financement communs jouent également un rôle stratégique en complétant ces contributions, en synergie avec les ressources propres et les fonds thématiques des entités du SNU.

LES PRINCIPAUX PAYS PARTENAIRES(*)

(selon leurs contributions)



Madagascar



États-Unis d'Amérique



République de Corée



Allemagne



Norvège



Japon



France



Irlande



Finlande



Canada

(*) Parmi les autres partenaires contributeurs on trouve l'Arabie saoudite, le Royaume-Uni, le Monaco, la Suisse, l'Australie, la Turquie, la Chine, l'Islande et l'Andorre.

LES PRINCIPAUX PARTENAIRES MULTILATÉRAUX



La Banque mondiale



L'Union européenne



La SADC

LES PRINCIPAUX FONDS ET MÉCANISMES DE FINANCEMENT

- Contribution volontaire flexible de la FAO
- Fonds central d'intervention d'urgence (CERF)
- Fonds conjoint pour les Objectifs de développement durable (JSDGF)
- Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la paix et le développement (UNPDF)
- Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la sécurité humaine (UNTFHS)
- Fonds de l'Initiative sur les systèmes d'alerte précoce aux risques climatiques
- Fonds de l'OPEP pour le développement international
- Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix (PBF)
- Fonds pour l'adaptation
- Fonds pour mettre fin à la violence contre les enfants (End Violence Against Children Fund)
- Fonds thématiques du siège des Nations Unies
- Fonds thématiques mondiaux (eau, assainissement et hygiène, éducation, environnement et changement climatique, nutrition, protection de l'enfant, réponse humanitaire)
- Fonds vert pour le climat
- Mécanisme de financement des observations systématiques
- Partenariat mondial pour l'éducation

AUTRES PARTENAIRES CLÉS

- Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination (GAVI)
- Alwaleed Philanthropies
- Église de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours
- Fondation VISA
- Fonds Airtel
- Nutrition International
- Société pharmaceutique Takeda Limitée

LES PRINCIPAUX AXES DE DÉVELOPPEMENT À L'ÉCHELLE NATIONALE ET RÉGIONALE

1



En 2025, Madagascar a été confronté à d'importants défis, mais également à de nouvelles opportunités pour son développement durable. Un élément clé de l'année fut la crise sociopolitique accompagnée d'un changement de régime, marquant le début d'une phase de refondation. Par ailleurs, le pays a enregistré un ralentissement économique, une vulnérabilité accrue des finances publiques, des évolutions divergentes sur le plan social et des droits humains, ainsi qu'une recrudescence des crises climatiques et humanitaires. Le SNU et d'autres partenaires de développement ont dû s'adapter à un nouveau contexte marqué par le retrait de l'USAID et le recul de la présence d'autres partenaires.

En 2025, Madagascar a traversé sa crise sociopolitique la plus grave depuis plus de dix ans, caractérisée par des manifestations menées par des jeunes dénonçant les défaillances de gouvernance, les interruptions dans les services de base et la dégradation du contexte socioéconomique. La répression disproportionnée menée par les forces de sécurité a entraîné au moins 25 morts et des centaines de blessés, provoquant une fracture au sein de l'appareil sécuritaire et entraînant un changement de régime, ouvrant ainsi une période de refondation. Le colonel Michaël Randrianirina a pris la tête d'un exécutif civilo-militaire, marqué par une représentation limitée des femmes et des jeunes, malgré une meilleure représentativité géographique. La Politique générale de l'État pour la refondation et son Programme de mise en œuvre définissent une transformation politique et institutionnelle sur deux ans, comprenant notamment une réforme constitutionnelle et l'organisation d'élections.

L'économie malagasy a connu un ralentissement modéré en 2025 accompagné d'un renforcement des fragilités structurelles. La croissance est passée de 4,2 % en 2024 à 3,1 % en 2025, dans un contexte sectoriel contrasté. L'activité a été soutenue par l'agriculture et les services, tandis que l'industrie, l'élevage, la pêche et la sylviculture ont enregistré un recul. La baisse de la création d'entreprises individuelles et de sociétés anonymes traduit un affaiblissement de l'investissement privé. L'inflation a augmenté, passant de 7,6 % en 2024 à 8,0 % en 2025, sous l'effet de la hausse des prix des produits essentiels. Le déficit du compte courant s'est creusé en lien notamment avec la hausse des tarifs américains et de la fin de l'Africa Growth and Opportunity Act (AGO). Par ailleurs, les finances publiques se sont fragilisées en raison de la baisse des recettes, de la contraction des dons extérieurs et du poids croissant des charges liées à la JIRAMA, compagnie nationale d'électricité et d'eau.



**CROISSANCE
RÉELLE DU PRODUIT
INTÉRIEUR BRUT**

3,1%



**INFLATION
ANNUELLE**

8,0%



**UTILISATION
DE SERVICES D'EAU
POTABLE DE BASE
(% des ménages)**

39%

La situation sociale demeure marquée par une forte vulnérabilité et des inégalités persistantes. Selon l'Enquête par grappe à indicateurs multiples (MICS) 2025, des progrès importants ont été observés, notamment la réduction du retard de croissance chez les enfants, la hausse de la préscolarisation, et le recours accru à la contraception moderne. Toutefois, des reculs préoccupants ont également été enregistrés, tels que l'augmentation de la mortalité infantile, la diminution de l'accès aux services d'hygiène et à l'assainissement, la baisse des taux d'achèvement scolaire, ainsi que la progression des mariages précoces, en particulier chez les filles. Dans l'Indice mondial de la faim 2025, Madagascar se classe 120e sur 123 pays, ce qui traduit un niveau de faim préoccupant. Si l'éradication de la poliomyélite a constitué une grande réussite, les premiers cas de variole simienne (mpox) ont toutefois été confirmés dans le pays fin décembre. Les inégalités demeurent prononcées, comme l'illustre l'Indice d'inégalités des genres, où le pays occupe la 156e place sur 172 pays, tandis que les personnes handicapées restent largement marginalisées.

La Loi de finances 2026 place six priorités au cœur du budget – l'énergie, l'accès à l'eau potable, la santé, l'éducation, la création d'emplois et le développement inclusif. Toutefois, par rapport à la Loi de finances de 2025, les arbitrages budgétaires diffèrent : certains secteurs, tels que l'éducation et l'énergie, bénéficient d'une augmentation de leurs allocations, tandis que d'autres, notamment la santé, l'eau et l'assainissement enregistrent une baisse.

En 2025, le Gouvernement malagasy a participé à son quatrième cycle de l'Examen périodique universel. Madagascar a accepté 204 des 235 recommandations issues de l'examen, reflétant son engagement en faveur des droits humains et sa volonté de renforcer son implication au niveau international. Cependant, les difficultés liées à la mise en œuvre des droits humains ont persisté au cours de l'année, dans un contexte marqué par des faiblesses institutionnelles, une corruption persistante et un rétrécissement de l'espace civique. Les libertés d'expression et de réunion ont été davantage restreintes, et les défenseurs des droits humains ont signalé une augmentation des cas de harcèlement, notamment lorsqu'ils soutenaient les droits fonciers des communautés locales.

En 2005, Madagascar a été confronté à une succession de crises climatiques et humanitaires, marquées notamment par des épisodes cycloniques, l'aggravation de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, une recrudescence du paludisme ainsi qu'une attaque acridienne majeure. En juillet, le Gouvernement a élaboré un plan national de réponse visant à apporter une assistance d'urgence à 1,5 million de personnes. Les efforts de préparation et d'anticipation des catastrophes ont été renforcés, avec l'allocation de 3 millions d'USD dans le cadre d'un protocole d'actions anticipatoires face aux cyclones et de près de 20 millions d'USD pour le plan d'action national « *Alertes précoces pour tous* » à la fin de l'année, positionnant Madagascar comme le pays le plus avancé dans la mise en œuvre de cette initiative.



**MORTALITÉ
INFANTILE**
(par 1 000 naissances
vivantes)

51%



**ACHÈVEMENT
DU PRIMAIRE**

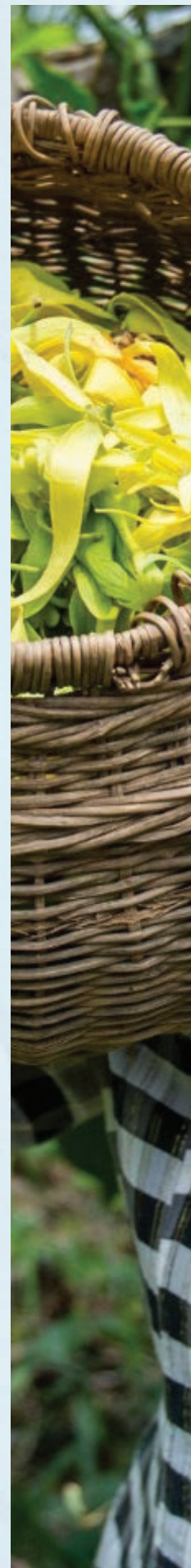
47%



**FEMMES ÂGÉES
DE 20 À 24 ANS
MARIÉES AVANT L'ÂGE
DE 18 ANS**

42%

Sources : Ministère de l'économie et des finances (croissance), Institut de la statistique (autres)





Dans le contexte de la crise, le SNU a soutenu les efforts de dialogue avec les parties prenantes nationales, notamment les jeunes et la société civile, et réaffirmé sa volonté d'accompagner une transition crédible et inclusive vers un retour à la gouvernance démocratique.

Lors de la crise et après la formation du nouveau Gouvernement civilo-militaire, le SNU et les bons offices de l'Organisation des Nations Unies ont activement mobilisé les acteurs étatiques et non étatiques afin d'encourager des approches consultatives et durables en matière de gouvernance et du programme de refondation, accordant une attention et un soutien particuliers à la Gen Z et à la société civile en tant qu'acteurs sociaux essentiels dans la conception du processus de dialogue national et dans l'orientation des réformes constitutionnelles et électorales.



**APPUI DU SNU AUX
PRIORITÉS NATIONALES
DE DÉVELOPPEMENT**
À TRAVERS LE PLAN-CADRE
DE COOPÉRATION

?

2.1.

Le Plan-cadre de coopération

4

PRIORITÉS STRATÉGIQUES



17/17

ODD CIBLÉS



341,6M^{USD}

REQUIS EN 2025, POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN-CADRE DE COOPÉRATION



PRIORITÉS STRATÉGIQUES



Renforcer la bonne gouvernance, l'état de droit et la sécurité



Assurer le développement du capital humain



Impulser la productivité du travail et la création d'emplois productifs pour des revenus décents et une économie compétitive



Renforcer la gestion durable, résiliente et inclusive de l'environnement





L'appui du SNU en 2025 a été apporté à différents niveaux :

- Appui-conseils et renforcement du cadre normatif et régulateur pour l'élaboration, la révision et l'évaluation des politiques, des stratégies, des lois, et des normes, ainsi que la promotion de la cohérence des politiques publiques ;
- Renforcement des capacités des acteurs sociaux en vue de promouvoir la réalisation des droits économiques, sociaux et culturels de la population, en mettant l'accent sur les populations les plus laissées de côté ou à risque d'exclusion, notamment les femmes, les jeunes et les personnes handicapées.

La planification, la coordination et le suivi conjoints des programmes ont été réalisés principalement à travers quatre groupes de résultats correspondant aux quatre priorités stratégiques du Plan-cadre de coopération, co-présidés par les ministères sectoriels clés et les entités du SNU, chefs de file thématique.

2.2.

Priorités et réalisations du Plan-cadre de coopération



PRIORITÉ STRATÉGIQUE 1

RENFORCER LA BONNE GOUVERNANCE,
L'ÉTAT DE DROIT ET LA SÉCURITÉ



34,2M^{USD}

RESSOURCES
REQUISES



24,3M^{USD}

RESSOURCES
DISPONIBLES



16,7M^{USD}

DÉPENSES
EFFECTIVES



ENTITÉS SNU PARTICIPANTES



ODD





Poursuite du soutien à l'élaboration et la révision des politiques, stratégies et plans nationaux et sectoriels

15 nouveaux documents stratégiques disponibles en 2024-2025

Ces documents de référence établissent les fondements d'un développement durable prenant en compte les besoins des femmes, des jeunes, des personnes handicapées et des groupes les plus vulnérables. Parmi ces documents stratégiques :

- Le Plan stratégique national de santé des adolescents et des jeunes qui constitue un outil concret pour améliorer l'accès des jeunes à l'information et aux services de santé sexuelle et reproductive, un domaine longtemps négligé dans les politiques publiques.
- La Stratégie de lutte contre les violences basées sur le genre et la Politique nationale pour l'égalité femmes-hommes qui, une fois adoptées, offriront au pays un cadre coordonné pour protéger les femmes et les filles et intégrer la dimension genre dans l'ensemble des politiques publiques, y compris la budgétisation sensible au genre.
- Le projet de la Politique nationale pour l'inclusion et l'autonomisation des personnes handicapées, qui constitue un cadre stratégique et complet visant à améliorer les conditions de vie des personnes handicapées.
- Le projet de Politique nationale de protection de l'enfant et le Plan national d'action contre le travail des enfants, qui seront officiellement soumis au gouvernement pour adoption en 2026.

Transparence à travers les systèmes d'information et de suivi-évaluation

Avec le soutien du SNU, 18 ministères et entités publiques disposent désormais de systèmes d'information et de suivi-évaluation sensibles au genre, dépassant la cible initiale de 10. À titre d'illustration, avec le ministère de la justice, le système d'information mis en place au sein des quatre cliniques de droits fonciers a permis de disposer des données désagrégées sur les bénéficiaires des services rendus par celles-ci. Parmi les autres bénéficiaires figurent le ministère de l'Économie et des finances, le ministère de la Population et des solidarités, le ministère de la Jeunesse et des sports, et quatre districts dans la région d'Anôsy dans le Grand Sud du pays. Par ailleurs, la Commission électorale nationale indépendante s'est dotée d'un système capable de produire des données désagrégées sur les votants, constituant une avancée majeure pour la transparence et l'inclusion dans les processus électoraux.



15

NOUVEAUX DOCUMENTS STRATÉGIQUES

LES FONDEMENTS D'UN DÉVELOPPEMENT DURABLE PRENANT EN COMPTE LES BESOINS DES FEMMES, DES JEUNES, DES PERSONNES HANDICAPÉES ET DES GROUPES LES PLUS VULNÉRABLES.



Des réseaux

de citoyens se consolident

avec le renforcement des compétences des acteurs socio-politiques

Capitaliser sur une forte dynamique citoyenne

L'un des résultats les plus marquants de 2025 est l'essor spectaculaire des structures de participation citoyenne soutenues par le SNU. Le nombre de structures, dispositifs et réseaux est passé de 39 en 2024 à environ 450 en 2025, soit 12 fois plus, illustrant la forte dynamique citoyenne que le SNU a contribué à catalyser. Parmi ces réalisations, des dispositifs de dialogue structurés entre étudiants et institutions ont été mis en place dans trois universités publiques (Antananarivo, Toamasina et Toliara), favorisant la prévention et la gestion des conflits. Près de 700 participants, dont 100 femmes et 274 jeunes, ont pris part à des dialogues communautaires intergénérationnels.

Jeunes ambassadeurs et ambassadrices de paix en action

La Coalition nationale jeunes, paix et sécurité a été créée avec l'appui du SNU. Elle rassemble des centaines de jeunes issus de toutes les régions de Madagascar. Cette initiative marque une avancée concrète dans l'opérationnalisation de l'agenda jeunes, paix et sécurité (résolution 2250 (2015) du Conseil de sécurité des Nations Unies) à Madagascar.

Quand la jeunesse malagasy rend la parole : Le Symposium national des jeunes pour la paix

La jeunesse malagasy avait secoué les institutions. Quelques semaines plus tard, elle choisissait de les transformer.

Des centaines de jeunes venus des 23 régions, soutenus par la Coalition nationale jeunes, paix et sécurité ou représentant le mouvement Gen Z et accompagnés par le SNU, se sont réunis cinq jours pour débattre, apprendre et construire ensemble. Droits humains, éducation aux médias, consolidation de la paix : autant d'outils pour transformer une énergie collective en actions durables. Des jeunes du Népal, du Kenya et du Sénégal ont partagé leurs expériences, formulant une question commune : « *Et nous, à Madagascar, comment agissons-nous ?* »

Le Symposium national des jeunes a également contribué à renforcer la structuration de la Coalition nationale jeunes, paix et sécurité, à favoriser le dialogue entre les organisations de jeunesse et les acteurs institutionnels et à poser les bases de la co-construction d'une feuille de route nationale jeunes, paix et sécurité, qui sera élaborée avec l'appui des partenaires nationaux et internationaux.



« Ces cinq jours marqueront à jamais ma jeunesse. Ayez confiance aux jeunes pour agir. »

**FINIAVANA
RAMAMONJISOA,**
Réseau Rary Aro Heroes
Analamanga et Comité de paix.



700

PARTICIPANTS, DONT 100 FEMMES ET 274 JEUNES, ONT PRIS PART À DES DIALOGUES COMMUNAUTAIRES INTERGÉNÉRATIONNELS.



Femmes pour la paix

449 femmes leaders issues de 17 régions du pays, y compris des zones éloignées et peu desservies, ont bénéficié d'un renforcement de compétences en engagement civique et participation politique. Ces femmes constituent aujourd'hui un réseau dynamique, pleinement engagé dans la consolidation de la paix et la gouvernance locale.

Diffusion d'information sur la situation des droits humains

13 antennes régionales de l'Observatoire des droits humains sont désormais opérationnelles, ce qui permet de collecter et de diffuser des données pertinentes sur la situation des droits humains dans les régions.

Pendant les manifestations de septembre-octobre 2025, l'Observatoire national des droits humains a pu mettre en place des comités de surveillance communautaires dans les villes touchées et encourager un engagement non violent. Leurs rapports ont servi de référence au SNU, à la communauté internationale et à la société civile à un moment où les informations vérifiées étaient limitées, ont éclairé les réponses internationales et fourni des preuves essentielles pour l'établissement des responsabilités et les futurs efforts de consolidation de la paix.



Les institutions aux niveaux central et décentralisé

mieux outillées pour fournir des services publics de qualité, équitables et accessibles

La justice pour toutes et pour tous : plus de 75 500 personnes accompagnées

L'accès à la justice demeure un droit fondamental, mais difficile à garantir pour les populations vulnérables. En 2025, le SNU a contribué à faciliter l'accès à la justice pour 72 700 personnes dans le système formel, dont 63 % de femmes, et pour 2 843 personnes dans le système informel, dépassant ainsi le double de la cible fixée.

La décentralisation au service des citoyens

Le SNU a soutenu une avancée majeure dans la décentralisation des services publics. L'équipement numérique des centres de ressources dans 21 districts a permis de desservir 320 communes, offrant à plus de 222 250 usagers, dont 102 000 femmes, un accès à des services publics de qualité. Cette transition numérique, mise en œuvre par l'Institut national de décentralisation et du développement local, constitue un changement de paradigme dans la relation entre l'État et les citoyens.

Dans le Grand Sud : l'État au plus près des communautés

Dans le massif d'Andriry, l'une des zones les plus enclavées et les plus vulnérables du pays, le SNU a soutenu des initiatives innovantes destinées à renforcer l'accès aux services de l'État. La « *tournée de police générale* » a permis la délivrance de :

- 10 269 actes de naissance, dont 55 % pour des filles, renforçant l'accès à ce droit fondamental trop souvent inaccessible dans ces zones reculées.
- 2 490 cartes d'identité nationales, dont 47 % pour des femmes, ouvrant l'accès à de nombreux autres droits et services.

Mobilisation de la diaspora pour le développement local

Une initiative originale a été lancée avec le ministère des Affaires étrangères : 17 volontaires de la diaspora malagasy, dont 65 % de femmes, ont été mobilisés pour appuyer le développement local dans des secteurs clés tels que l'éducation, la jeunesse, la nutrition, l'environnement et l'insertion professionnelle.



+ 75 500

PERSONNES ACCOMPAGNÉES EN 2025

L'ACCÈS À LA JUSTICE DEMEURE L'UN DES DROITS LES PLUS FONDAMENTAUX ET LES PLUS DIFFICILES À GARANTIR POUR LES POPULATIONS VULNÉRABLES.



La transparence et la redevabilité accrues grâce au renforcement des mécanismes de surveillance et de contrôle

Un appui renforcé à la lutte contre la corruption

L'un des résultats les plus structurants de l'année 2025 réside dans l'élaboration et l'adoption, avec l'appui du SNU, de la Stratégie nationale de lutte contre la corruption. Ce document de référence dote le pays d'un cadre commun et précis pour coordonner les actions de tous les acteurs – secteur public, secteur privé, société civile – dans la lutte contre la corruption et les infractions connexes. Son cadre de suivi-évaluation, élaboré de manière inclusive, permettra de mesurer les progrès de façon transparente.

Un registre numérique pour traquer les avoirs illicites

Le Registre central de saisie, de gel et de confiscation est désormais opérationnel au sein de l'Agence de recouvrement des avoirs illicites. Cet outil numérique renforce la collaboration entre les acteurs de la lutte anti-corruption et améliore la coordination des actions contre le blanchiment d'argent.

Les *Dina* œuvrant à la paix sociale

Dans 22 districts répartis dans six régions, les mécanismes traditionnels de règlement des conflits (*Dina*) ont été renforcés grâce à la mise en place de dispositifs de contrôle citoyen. 624 jeunes et acteurs de la société civile, dont 44 % de femmes, ont été formés, contribuant ainsi à ancrer une culture de redevabilité dans les pratiques locales.

Madagascar à l'Examen périodique universel

La participation de Madagascar au 4^e cycle de l'Examen périodique universel au Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies a été soutenue activement par le SNU. Cette démarche a conduit à l'adoption de recommandations clés sur la situation des droits humains dans le pays.



624

JEUNES ET ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE, DONT 44 % DE FEMMES, ONT ÉTÉ FORMÉS, CONTRIBUANT À ANCRER LA CULTURE DE LA REDEVABILITÉ DANS LES PRATIQUES LOCALES.

Briser les codes pour la paix la voix féminine s'élève dans le Sud de Madagascar



« Avant, je n'osais pas, avant, je ne m'exprimais pas, avant le silence était mon meilleur allié car... je suis une femme. »



Tsatroly, l'une des participantes à l'initiative de paix dans la commune rurale de Marotsiraka aux côtés d'autres femmes, lors de la représentation de danse traditionnelle.

Pour la 1^{ère} fois dans l'histoire, les femmes participent à des rituels de paix Titiky, autrefois réservés aux hommes. Tsatroly a pris la parole devant le public, alors qu'auparavant, elle n'osait jamais s'exprimer.

« Avant, je n'osais pas, avant, je ne m'exprimais pas, avant le silence était mon meilleur allié car... je suis une femme. »

Ces mots sont ceux de Tsatroly, 55 ans, mère de famille du clan Bara, originaire du petit village de Tombonahy dans le Sud de Madagascar - une région marquée par des tensions entre communautés Bara et Antandroy, attisées par la pauvreté, les conflits fonciers et les migrations liées au changement climatique.

Dans la culture Bara, les femmes occupent traditionnellement la même place que les enfants dans les instances de décision. Tsatroly en avait conscience et elle s'y était résignée ... jusqu'à ce que le projet *Andriry Milamy*, financé par le PBF, ouvre une brèche. Les sessions de dialogue communautaire menées par l'organisation non-gouvernementale *Tokotany Iraisana* l'ont profondément marquée : respect mutuel, communication non violente et droit à la parole. Forte de ces acquis, elle a commencé à les transmettre autour d'elle, auprès des femmes et des jeunes de son entourage.

Sa présence discrète mais déterminée a fini par se faire remarquer. Elle a contribué à l'édification d'une stèle de la paix à Marotsiraka, participé aux initiatives de paix du mois d'août 2025, et a été élue présidente du Comité local inclusif pour la paix – la seule femme à occuper ce poste dans l'ensemble de la zone d'intervention du projet.

L'histoire de Tsatroly illustre une transformation silencieuse : grâce au dialogue, des voix longtemps étouffées peuvent devenir des piliers de la paix.

Projet *Andriry Milamy*, mis en œuvre par l'OIM, le PNUD et l'organisation non-gouvernementale *Tokotany Iraisana*.

Podcast IZAO épisode 2 Chemin de rédemption : **quand un ex-dahalo choisit la paix**

Vidéo : <https://youtu.be/E76q5tn8M1M?si=ZSFU6AnjnZY1mc-j>





PRIORITÉ STRATÉGIQUE 2

ASSURER LE DÉVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN



147,3M^{USD}

RESSOURCES
REQUISES



136M^{USD}

RESSOURCES
DISPONIBLES



103,8M^{USD}

DÉPENSES
EFFECTIVES



ENTITÉS SNU
PARTICIPANTES



ODD





Des résultats tangibles en matière de capital humain grâce au renforcement de capacités de différents acteurs

Des progrès majeurs constatés dans le domaine de la santé

La déclaration officielle de la fin de l'épidémie de poliomyélite à cVDPV1 constitue une victoire sanitaire historique. Une autre avancée positive a été enregistrée avec une hausse du taux de la couverture vaccinale Penta3, passant de 80 % en 2024 à 83 % en 2025. Par ailleurs, avec l'introduction du vaccin contre les papillomavirus humains, 1 754 106 filles de 9 à 14 ans ont été vaccinées grâce à l'appui du SNU, sur un objectif de 2 265 313, soit 77 % de la cible nationale. Des progrès ont également été réalisés dans le renforcement d'un système d'approvisionnement plus efficace et transparent ; l'adoption du Plan stratégique national de la chaîne d'approvisionnement 2024–2028 et l'optimisation du système de qualité du central d'achat des médicaments SALAMA ont contribué à garantir la disponibilité continue des intrants essentiels. Parmi les autres réalisations marquantes on peut citer :

- Couverture de 80 % du Geographic Tracking System (91 districts) pour le suivi des agents de santé dans la prestation des soins de santé primaire, surtout la vaccination auprès de la communauté.
- Mise à l'échelle de l'implémentation du guide Surveillance intégrée de la maladie et riposte de l'OMS, 3ème édition, avec une couverture de 56 /114 districts sanitaires formés (49 %), ce qui permettra de renforcer la surveillance épidémiologique.
- Élaboration et validation du plan de contingence multirisque pays en vue de la préparation et la réponse aux urgences de santé publique (mpox, peste, etc.) et aux catastrophes (cyclones etc.).
- Riposte à l'épidémie mpox dès fin décembre 2025.
- Mise en oeuvre de services de conseil et de dépistage communautaires du VIH, avec un accent particulier sur l'introduction de l'autodépistage et la promotion de la prophylaxie pré-exposition pour les groupes à haut risque.

La prévention et le traitement de la malnutrition au cœur de l'action du SNU

Plus de 451 000 femmes et enfants vulnérables sur le plan nutritionnel ont bénéficié des transferts alimentaires, monétaires, de bons d'achat de marchandises ou de programmes de renforcement des capacités dans le cadre d'initiatives de traitement et de prévention de la malnutrition. En partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, le SNU a atteint l'objectif fixé, avec plus de 426 200 élèves bénéficiant de cantines scolaires. En partenariat avec l'Office national de la nutrition, 197 930 enfants âgés de 6 à 59 mois (98 % de la cible) et 4 941 femmes enceintes et allaitantes (68 % de la cible) ont été pris en charge pour la malnutrition aiguë modérée, tandis que 86 438 enfants ont été traités pour la malnutrition aiguë sévère. Par ailleurs, 914 personnes ont été formées à la prise en charge de la malnutrition aiguë et à la nutrition communautaire, et neuf directions régionales de l'Agriculture et de l'élevage ont été formées à la nutrition et à l'alimentation scolaire.



+

451 000

**FEMMES ET ENFANTS
VULNÉRABLES SUR LE PLAN
NUTRITIONNEL ONT REÇU DES
TRANSFERTS DE NOURRITURE,
D'ARGENT, DE BONS D'ACHAT
DE MARCHANDISES OU
DE RENFORCEMENT DES
CAPACITÉS.**

Les systèmes d'eau, d'assainissement et d'hygiène renforcés

L'accès à l'eau a été amélioré grâce à la finalisation de 77 systèmes multi-usages, la construction de 23 mini-réseaux d'eau dans des écoles, la réalisation de quatre barrages de sable, et plus de 550 points d'eau désinfectés et sécurisés. À Betatao (Analamanga), 2 500 personnes ont bénéficié de services d'eau à usages multiples, tandis que 600 étudiants, enseignants et personnels de l'Université d'Antananarivo ont pu accéder à l'eau potable. 3 788 individus (artisans entrepreneurs, réparateurs ou constructeurs, usagers de l'eau, gestionnaires d'infrastructures agents de l'État) ont bénéficié de formations sur la gestion des approvisionnements en eau potable, opération et maintenance des dataloggers, services techniques d'eau, assainissement et hygiène, et gouvernance locale. Parallèlement, la mise en place de l'outil « *WASH FIT* » dans sept points d'entrée du pays et la formation de formateurs sur le système électronique « *Suivi de l'eau et de l'assainissement à Madagascar* » (SE&AM) dans quatre régions contribueront à renforcer les systèmes d'eau, d'assainissement et d'hygiène. La ville de Toamasina a enregistré plusieurs avancées, notamment l'élaboration du Code municipal d'assainissement et d'hygiène, l'extension de la collecte des déchets à environ 100 000 personnes et la mise en place d'une unité de traitement des déchets médicaux (incinérateur à lavage humide) au centre hospitalier universitaire d'Analankinina.

Une éducation de qualité pour toutes et tous

Dans le domaine de l'éducation, plus de 11 000 enseignants du préscolaire, du primaire et du premier cycle du secondaire ont bénéficié d'au moins une formation, renforçant ainsi leurs compétences pédagogiques. Avec l'appui du SNU offrant aux enfants et aux jeunes une seconde chance de scolarisation, 1 104 élèves, dont 654 filles, ont été réinsérés à l'école. Le SNU a également œuvré pour rendre l'éducation plus inclusive avec la distribution de 1 036 kits « *LEGO Braille Bricks* » dans 15 écoles et centres inclusifs, profitant à 7 403 élèves, dont 279 présentant une déficience visuelle. En contexte humanitaire, plus de 160 000 élèves, dont 91 000 filles, ont pu accéder à une éducation formelle ou non formelle, garantissant la continuité d'apprentissage après les cyclones et les inondations.

L'accès des jeunes à des informations exactes et adaptées à leur âge sur la sexualité et sur la santé sexuelle et reproductive

Avec l'appui du SNU, plus de 351 000 personnes ont bénéficié directement d'un meilleur accès aux programmes de développement des compétences et d'apprentissage tout au long de la vie. Le SNU a également soutenu l'éducation complète à la sexualité afin de doter les enfants et les jeunes de connaissances factuelles, d'aptitudes, d'attitudes et de valeurs leur permettant de développer des relations sociales et sexuelles respectueuses. Dans ce cadre, plus de 140 représentants du ministère de l'Éducation nationale et du ministère de l'Enseignement technique et de la formation professionnelle ont validé le document de formation en éducation complète à la sexualité contextualisé. Près de 520 enseignants ont été formés à l'éducation complète à la sexualité, dont 318 au primaire et 201 au secondaire, facilitant son déploiement à l'échelle nationale. Le programme d'éducation complète à la sexualité est mis en œuvre dans 250 établissements scolaires.



520

ENSEIGNANTS ONT ÉTÉ FORMÉS À L'ÉDUCATION COMPLÈTE À LA SEXUALITÉ, 318 AU PRIMAIRE ET 201 AU SECONDAIRE.

Accent sur la jeunesse et la mobilisation communautaire

Le SNU poursuit son action en faveur de la participation des jeunes. À cet égard, 15 jeunes ont participé à des dialogues UNICEF-parlementaires sur les budgets sociaux, 60 jeunes ont participé en ligne aux panels de discussion du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC), et 42 500 jeunes sont actuellement inscrits sur la plateforme d'engagement communautaire par SMS « *U-Report* », dont 12 000 utilisateurs actifs. Par ailleurs, près de 150 espaces d'échange ont été créés dans les six ex-chefs-lieux de province, offrant des plateformes de dialogue, d'apprentissage et de mobilisation, tandis que plus de 340 groupements communautaires de jeunes dénommés « *Vondron'ny Tanora Ifotony* » ont été mis en place, mobilisant 4 105 jeunes. 389 structures, dispositifs et réseaux de jeunes ont été soutenus par le Groupe thématique jeunes du SNU afin de renforcer leur capacité à s'organiser, à influencer et à mettre en œuvre des initiatives communautaires.

Protection des plus vulnérables

Le déploiement de 12 travailleurs sociaux professionnels par le ministère de la Population et des solidarités dans six districts, ainsi que le renforcement de 40 structures de prise en charge appuyées par le même ministère constituent des étapes importantes vers l'amélioration de la qualité de vie des populations les plus marginalisées. Le programme de parentalité positive a, de son côté, permis de développer les compétences parentales de plus de 51 000 mères et pères. Dans le même temps, 30 900 élèves, dont 18 558 filles, des écoles primaires et secondaires ont été sensibilisés à la protection contre les violences, et 93 000 femmes, hommes, filles et garçons ont été atteints par des interventions communautaires de prévention des violences, incluant des sessions de sensibilisation, des dialogues communautaires et des activités multisectorielles. À travers le programme de compétences de vie, le SNU a contribué à développer les connaissances et les aptitudes de près de 58 000 filles et plus de 25 000 garçons de 10 à 17 ans, favorisant ainsi leur autonomisation et leur résilience, y compris en contexte humanitaire. En matière de prévention de l'exploitation et des abus sexuels, 62 hommes et 35 femmes de l'Office national de nutrition ont bénéficié d'une formation.

Prise en charge des survivantes et survivants de violences : une réponse intégrée

Face aux violences basées sur le genre, le SNU a soutenu une réponse à la fois médicale et psychosociale :

- 16 851 survivantes et 3 846 survivants ont bénéficié d'une prise en charge psychosociale visant à restaurer leur stabilité émotionnelle et leur capacité de résilience.
- 4 170 survivantes et survivants ont reçu des soins médicaux adaptés à leur situation.

Ces résultats, rendus possibles grâce aux 40 structures de prise en charge appuyées par le ministère de la Population et des solidarités, illustrent l'importance d'une réponse intégrée et coordonnée.



20 697

SURVIVANTES ET SURVIVANTS
ONT BÉNÉFICIÉ D'UNE PRISE EN CHARGE PSYCHOSOCIALE.

Protection sociale pour mieux à affronter les risques et les chocs

Au niveau stratégique, le SNU a appuyé l'élaboration de la Stratégie nationale de protection sociale 2024-2030 adoptée en Conseil des ministres en novembre 2025.

Le SNU a contribué également à l'expansion du registre social unique, avec plus de 75 000 nouveaux ménages enregistrés en 2025 et plus de 2 millions de ménages recensés à la fin de l'année, ainsi que la mise à jour du panier minimum de dépenses et l'élaboration d'une cartographie nationale des transferts monétaires, améliorant le ciblage et la cohérence des interventions. Les divers programmes de protection sociale ont ciblé les plus vulnérables :

- Près de 2 millions d'USD de transferts monétaires ont bénéficié aux ménages vulnérables.
- Le SNU a soutenu l'extension des programmes réguliers, couvrant un nombre croissant de ménages vulnérables. 585 235 ménages ont bénéficié des programmes réguliers en 2024-2025, dont :
 - 79 867 ménages via le programme « *Zara Mira* » : le nombre de bénéficiaires est passé de 97 709 en 2024 à plus de 165 000 en 2025 (163 000 enfants, 1 600 femmes enceintes, plus de 900 personnes handicapées), dans 21 communes réparties dans les districts d'Amboasary, Ampanihy, Vondrozo, Midongy, Befotaka, et Manakara ;
 - 155 852 ménages via les filets sociaux productifs ;
 - 349 516 ménages via les transferts monétaires pour le développement humain.
- En complément des programmes réguliers, plus de 800 000 bénéficiaires ont été assistés en réponse aux chocs climatiques. Plus de 22 500 ménages ont bénéficié de transferts monétaires humanitaires d'urgence en réponse à la sécheresse et aux cyclones dans les régions d'Anôsy et d'Atsimo Andrefana.
- Au-delà des transferts, plusieurs initiatives structurantes ont contribué à renforcer l'inclusion économique : 4 400 activités génératrices de revenus ont été soutenues et 613 groupes d'épargne communautaires ont été mis en place, renforçant ainsi l'autonomie des ménages et leur capacité à absorber les chocs financiers.



2M^{USD}

DE TRANSFERTS MONÉTAIRES
ONT BÉNÉFICIÉ AUX MÉNAGES VULNÉRABLES.



585 235

MÉNAGES BÉNÉFICIAIRES DES PROGRAMMES
RÉGULIERS DE PROTECTION SOCIALE.

Marie-Claire
 Le fil de l'espoir,
 le usage
 de la résilience

“

« Comme je suis une personne handicapée, qui élève seule son enfant et qui a été écartée par la société, j'ai décidé de m'inscrire. »

MARIE CLAIRE,
 couturière reconnue dans toute la ville.



Marie-Claire entend parler d'une formation en couture financée par la Norvège et organisée par le ministère de la Population et des solidarités, l'Association des femmes handicapées de Madagascar et l'UNFPA, destinée aux survivantes de violences basées sur le genre. Elle n'hésite pas.

Grâce à cette formation, Marie-Claire est aujourd'hui une couturière reconnue dans toute la ville ; elle a un toit à elle et construit sur un terrain qu'elle a pu acquérir grâce à son travail. Elle y vit avec son fils, dans la dignité qu'elle s'est forgée à force de résilience.



2025, une année particulièrement riche en production de données probantes

- MICS 2025 : données actualisées et désagrégées sur la situation des enfants et des femmes, notamment la couverture vaccinale pentavalente (83 %), la prévalence du retard de croissance (37 %), l'émaciation (11 %), la proportion d'enfants présentant au moins une difficulté fonctionnelle (13 %), le taux de préscolarisation (29 %), la fréquentation scolaire au primaire (78 %), la demande satisfaite en planification familiale (70 %), et le taux d'accouchements assistés (46 %).
- Enquête nutritionnelle « *Standardized Monitoring and Assessment of Relief and Transitions* » 2025 couvrant le Grand Sud, le Grand Sud-Est et Tana Ville (fokontany vulnérables) révèle une malnutrition aiguë de 8,4 % dans le Sud et de 7,3 % dans le Sud-Est, ainsi qu'une malnutrition chronique de 41,3 % dans le Sud et de 46,8 % dans le Sud-Est.
- Enquête sur la sécurité alimentaire et la vulnérabilité 2025.
- Analyse du cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC) 2025 : 1,2 million de personnes en phase d'insécurité alimentaire aiguë (IPC 3+), dont 558 000 enfants de moins de 5 ans souffrant ou risquant de souffrir de malnutrition aiguë.
- Analyse « *Fill Nutrient Gap* » : validation des résultats et formulation des recommandations.
- Lancement officiel du rapport final de l'Enquête nationale sur la consommation des ménages 2024.
- Projections Spectrum 2025 : mise à jour du modèle épidémiologique VIH – nouvelles infections : 8 084 (2024), 6 823 (2025), 6 689 (2026), 6 164 (2027), 5 696 (2028).
- Enquête « *Global School-Based Student Health Survey* » conduite auprès de 38 établissements scolaires.

Ambatolily les cantines scolaires nourrissent les enfants et transforment les communautés



« Quand il n’y a pas assez à manger, les parents préfèrent que leurs enfants les aident à chercher de quoi se nourrir, plutôt que de marcher des kilomètres pour aller à l’école. »

Berthe Française en sait plus que quiconque. Cuisinière à la cantine de l’école primaire d’Ambatolily, à une heure et demie de Toliara, elle se lève chaque matin à cinq heures pour préparer le repas chaud destiné aux élèves. « *Cela me remplit de fierté* », dit-elle. « *C’est ma façon de contribuer au développement des enfants et de notre région.* »

Ce repas quotidien repose sur un travail organisé. À proximité de l’école, les membres de l’organisation paysanne TAFITASOA cultivent riz, niébé et haricots dans un champ-école, avec l’appui du PAM et de la Direction régionale de l’agriculture. En 2024, la coopérative a produit plus de 1 200 tonnes de vivres, en partie stockées dans des maisons communautaires pour alimenter les cantines tout au long de l’année. Les cuisinières, formées à la nutrition, conçoivent des menus valorisant les produits locaux — dont un beignet de cactus aux haricots rouges, devenu le plat préféré des élèves.

Les résultats reflètent un impact concret. Le taux de réussite au Certificat d’études primaires élémentaires est passé de 66 % à 87 % en un an, les inscriptions ont connu une hausse significative, notamment chez les garçons — souvent les premiers à abandonner l’école en milieu rural.

À Ambatolily, l’alimentation scolaire dépasse le cadre d’un simple programme. Elle constitue le lien qui relie producteurs, parents et enfants autour d’un même avenir. Ce modèle est porté par le Programme pour la résilience des systèmes alimentaires du Gouvernement malagasy, financé par la Banque mondiale et mis en œuvre par le PAM.





PRIORITÉ STRATÉGIQUE 3

IMPULSER LA PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL
ET LA CRÉATION D'EMPLOIS PRODUCTIFS
POUR DES REVENUS DÉCENTS
ET UNE ÉCONOMIE COMPÉTITIVE



40,4M^{USD}

RESSOURCES
REQUISES



35,7M^{USD}

RESSOURCES
DISPONIBLES



19,6M^{USD}

DÉPENSES
EFFECTIVES



ENTITÉS SNU
PARTICIPANTES



ODD



2 FAIM
«ZÉRO»



5 ÉGALITÉ ENTRE
LES SEXES



7 ÉNERGIE PROPRE
ET D'UN CÔTÉ
ABORDABLE



8 TRAVAIL DÉCENT
ET CROISSANCE
ÉCONOMIQUE



9 INDUSTRIE,
INNOVATION ET
INFRASTRUCTURE



10 INÉGALITÉS
RÉDUITES



11 VILLES ET
COMMUNAUTÉS
DURABLES



14 VIE AQUATIQUE



17 PARTENARIATS POUR
LA RÉALISATION
DES OBJECTIFS



La cohérence des politiques et les compétences renforcées au service de l'employabilité, de la création d'emplois, de l'entrepreneuriat, et d'une économie plus durable, moderne, diversifiée et compétitive

Documents fondamentaux pour orienter les investissements publics et privés

En 2025, le SNU a appuyé l'élaboration et la mise en œuvre de plusieurs documents, stratégies et cadres programmatiques favorisant l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes :

- Stratégie de digitalisation de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, accompagnée de son plan opérationnel budgétisé, validée au niveau national – un outil clé pour l'employabilité du futur et pour une main-d'œuvre de qualité.
- Avancement de la Politique nationale de l'emploi, de la Politique et la stratégie industrielle et de la Politique sur la formation professionnelle, visant à assurer une harmonisation renforcée et une cohérence accrue entre ces cadres stratégiques.
- 2 stratégies de surveillance et de lutte contre les maladies des végétaux et des forêts élaborées pour la protection du capital productif.

Ces documents constituent des instruments fondamentaux pour orienter les investissements publics et privés vers les secteurs porteurs, renforcer la compétitivité des filières et formaliser l'économie.

Le renforcement de l'employabilité des jeunes au cœur des interventions du SNU

Le SNU a appuyé la mise en œuvre de la Politique nationale de l'emploi et de la formation professionnelle, avec un accent particulier sur l'autonomisation et l'employabilité des jeunes filles et des personnes en situation de vulnérabilité. En 2025, près de 6 000 jeunes, dont 44 % de filles, ont acquis des compétences techniques et professionnelles et ont accédé à un emploi décent ou à l'entrepreneuriat, soit 97 % de la cible en 2025. Dans le cadre du programme de formation professionnelle industrielle « *Investment and Technology Promotion Office Japon* », 100 jeunes, dont 63 % de femmes, ont suivi une formation spécialisée. Par ailleurs, 313 jeunes apprenants, dont 125 filles et 188 garçons, ont été formés aux métiers porteurs – photovoltaïque, transformation halieutique, imprimerie, maçonnerie polyvalente, textile et habillement – dans six centres de formation professionnelle. Contribuant à leur autonomisation économique, 120 femmes ont également été formées en compétences professionnelles et en gestion d'activités génératrices de revenus.

Transition vers l'économie formelle et la protection sociale

Le « *Réseau Madagascar structures d'accompagnement en entrepreneuriat* », regroupant 35 structures, est désormais opérationnel – un mécanisme clé pour soutenir la transition des entreprises informelles vers l'économie formelle. Enfin, près de 500 acteurs issus principalement d'unités économiques de type très petites, petites et moyennes entreprises ont été sensibilisés aux enjeux de la protection sociale des travailleurs non-salariés.



500

ACTEURS ISSUS PRINCIPALEMENT D'UNITÉS ÉCONOMIQUES DE TYPE TRÈS PETITES, PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES ONT ÉTÉ SENSIBILISÉS AUX ENJEUX DE LA PROTECTION SOCIALE DES TRAVAILLEURS NON-SALARIÉS.

Transformer les déchets en énergie

Un projet prometteur, une énergie abordable, respectant l'environnement n'est plus une utopie, mais une réalité.



« Croître sans détruire. »

Telle est la conviction de
RAZANADRANTO PIERRE JULIENNE,
fondatrice du projet Green 5 Lignes.



Son initiative consiste à transformer des déchets agricoles, communautaires et industriels en briques alternatives et en charbon écologique, avec la mise à disposition de foyers adaptés aux ménages ruraux. Chaque mois, le projet produit une tonne de briques et une tonne de charbon, il a créé six emplois et commence à séduire une clientèle émergente. « *Les gens commencent à s'y intéresser. Certains achètent déjà, ce qui montre que le changement est possible.* » Afin d'accélérer son développement, Julienne a obtenu une subvention de 5 000 USD dans le cadre du programme « *Financement intégré des énergies renouvelables et durables* », financé par le JSDGF et mis en œuvre par le PNUD, l'ONUOI et l'UNCDF. Cet appui lui permettra d'augmenter sa production et d'élargir ses partenariats.

Son projet fait partie des 15 lauréats d'un appel à candidatures national lancé en 2024 par l'Incubateur d'énergie durable, dont sept sont portés par des femmes. Contrairement aux incubateurs classiques, l'Incubateur d'énergie durable combine accompagnement technique, stratégique et financier pour aider les entrepreneurs à bâtir des modèles économiques viables dans le secteur de l'énergie durable.





Le secteur privé mobilisé et doté de capacités renforcées

Micro, petites et moyennes entreprises et petites et moyennes industries : une dynamique remarquable

L'un des résultats les plus saillants de 2025 est l'essor spectaculaire du nombre de micro, petites et moyennes entreprises et de petites et moyennes industries créées ou ayant modifié leurs activités commerciales afin d'améliorer leur compétitivité, grâce à l'appui du SNU. Plus de 1 500 entreprises ont été accompagnées, soit le double de l'objectif fixé, témoignant une dynamique entrepreneuriale forte que le SNU a su catalyser. Parmi les secteurs bénéficiaires : agribusiness, énergie, mines, industrie manufacturière et transformation halieutique.

La durabilité environnementale, sociale et économique des entreprises

Plus de 2 850 entités du secteur privé, dont des micro, petites et moyennes entreprises et des petites et moyennes industries, ont innové dans leurs pratiques commerciales en intégrant des éléments de durabilité environnementale, sociale ou économique, avec le soutien du SNU. Ce résultat, plus du triple de l'objectif, reflète une transformation profonde des pratiques entrepreneuriales. Parmi les réalisations marquantes :

- Déploiement d'un dispositif d'appui structuré, séquencé et orienté vers les résultats, au bénéfice de 94 groupements de « *champs école de commerce* ».
- Accompagnement, incubation et appuis technologiques d'entreprises opérant dans les secteurs de l'énergie durable et du textile.

Organisations de soutien aux entreprises renforcées

58 sur les 60 organisations de soutien aux entreprises ciblées ont amélioré leurs performances et leurs services au profit de leurs membres et clients grâce au soutien du SNU.

Capacités renforcées pour les systèmes agroalimentaires

705 organisations rurales, institutions gouvernementales et autres parties prenantes ont bénéficié de renforcement de capacités pour concevoir et mettre en œuvre des politiques, stratégies et programmes visant à améliorer la productivité, le revenu net et les conditions de travail au sein du système agroalimentaire. Parmi les appuis réalisés :

- Dotation d'équipements de transformation de balles de riz ;
- Équipements pour les techniciens frigoristes ;
- Appui aux lauréats de projets d'énergie durable financés par le JSDGF ;
- Organisation d'ateliers sur les parcs agroindustriels.

Infrastructures économiques

Plus de 30 infrastructures économiques ont été mises en place pour améliorer les chaînes d'approvisionnement locales, les transformations durables des ressources et l'accès aux opportunités économiques. Il s'agit notamment de la réhabilitation de pistes rurales et de canaux d'irrigation, de la construction du bâtiment de la Zone de transformation économique à Andalatanosy (Androy), ainsi que d'autres travaux réalisés en haute intensité de main-d'œuvre.



58

ORGANISATIONS DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES ONT AMÉLIORÉ LEURS PERFORMANCES ET LEURS SERVICES AU PROFIT DE LEURS MEMBRES ET CLIENTS.



+ 30

INFRASTRUCTURES ÉCONOMIQUES ONT ÉTÉ MISES EN PLACE POUR AMÉLIORER LES CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT LOCALES, LES TRANSFORMATIONS DURABLES DES RESSOURCES ET L'ACCÈS AUX OPPORTUNITÉS ÉCONOMIQUES.

L'entrepreneuriat, un levier pour limiter le phénomène de migration dans le Sud de Madagascar



« J'ai pu créer
mon entreprise ici,
à Tsihombe.
Je suis restée. »

Todisoa Claudia Raïssa connaît bien la tentation du départ. Dans la région d'Androy, au sud de Madagascar, la sécheresse et la pauvreté poussent chaque année des milliers de jeunes et de familles vers les centres urbains du nord et de l'ouest. Raïssa, elle, a choisi de rester – et de transformer un problème en opportunité.

Le cactus rouge, plante invasive considérée comme une nuisance dans la région, est devenu la matière première de son entreprise Mikajy : chaque mois 200 bouteilles de vin, de la confiture et de la pâte de fruit sont produites, et la production continue de croître. « *Mon commerce grandit petit à petit, et la vente va plutôt bien* », confie-t-elle.

Ce tournant, Raïssa le doit en partie à une formation sur la migration et la sécurité humaine, suivie dans le cadre du projet conjoint OIM-PNUD financé par l'UNTFHS. Dialogues communautaires, réflexion sur les causes profondes de la migration, valorisation des ressources locales : autant d'outils qui lui ont permis de porter un regard neuf sur ce que sa terre pouvait offrir.

Son histoire illustre l'enjeu central de la Stratégie nationale de sécurité humaine face aux migrations internes, récemment présentée par le Gouvernement malagasy avec l'appui de l'OIM et du PNUD : faire de l'entrepreneuriat local une alternative concrète à la migration, en accompagnant ceux qui choisissent – ou souhaitent pouvoir choisir – de rester.

“

« Les jeunes peuvent cultiver et transformer ici. Il suffit juste de les accompagner. »

TODISOA CLAUDIA RAÏSSA
Entreprise Mikajy

Anitha et Bezo : Entreprendre ensemble pour bâtir l'avenir grâce au GALS+^[3]



Chaque jeudi matin, **Brigitte Anitha et son mari Bezo François Noël** arrivent parmi les premiers au marché de Marofarihy. Leur stratégie repose sur une présence précoce, la générosité des portions servies et la fidélisation des clients.

Mais leur réussite dépasse largement l'étal. Depuis leur formation à la méthodologie GALS+ en 2021, dans le cadre du Programme DEFIS du ministère de l'Agriculture et de l'élevage avec l'appui du FIDA, le couple a tracé sa propre trajectoire. Les progrès sont concrets et rapides : maison construite en 2023 grâce à la plantation de pins et de bambous, rizières agrandies, élevage de porcs développé, enfants scolarisés dans une école privée.

Le changement s'opère également au sein du foyer du couple. « *Avant, je buvais souvent de l'alcool et je sortais la nuit. Grâce au respect mutuel et à notre vision commune, notre relation s'est nettement améliorée* », témoigne Bezo. Aujourd'hui, il partage les tâches domestiques, libérant du temps et de l'énergie pour leurs activités communes.



« Nous préférons ses plats parce qu'ils sont rassasiants et très savoureux »

Confie une cliente habituelle.

L'approche GALS+ — centrée sur l'égalité des genres et l'autonomisation des ménages — a permis à Anitha et Bezo de définir ensemble leur avenir et de s'y tenir. Leur prochain objectif : une maison en ciment et toiture en tôle.

Cette dynamique n'est pas isolée. La méthodologie, qui avait atteint 156 ménages en 2021, est aujourd'hui adoptée par 780 ménages à Madagascar.

[3] GALS+ (Gender Action Learning System) est une méthodologie participative centrée sur le genre.



PRIORITÉ STRATÉGIQUE 4

RENFORCER LA GESTION DURABLE, RÉILIENTE ET INCLUSIVE DE L'ENVIRONNEMENT



119,7M^{USD}

RESSOURCES
REQUISES



86,9M^{USD}

RESSOURCES
DISPONIBLES



71,4M^{USD}

DÉPENSES
EFFECTIVES



ENTITÉS SNU PARTICIPANTES



ODD





Capacités renforcées pour valoriser les ressources naturelles, les écosystèmes et leur gestion durable, inclusive et résiliente aux risques et au changement climatique

Renforcement des capacités des institutions nationales et locales pour développer et mettre en œuvre des politiques cohérentes en matière d'environnement et de changement climatique

34 nouvelles institutions publiques et du secteur privé ainsi que des organisations non-gouvernementales ont mis en œuvre des outils, plans et stratégies intégrant la cohérence intersectorielle dans les domaines de l'environnement et du changement climatique, représentant 61 % de l'objectif de 56. Bien que ce résultat soit en deçà de la cible, il reflète des avancées réelles dans l'intégration des enjeux environnementaux dans les politiques sectorielles. Parmi les réalisations marquantes :

- Renforcement de l'intégration intersectorielle dans les interventions, notamment à travers les consultations nationales et régionales de divers acteurs impliquant les différents secteurs, les collectivités territoriales, les organisations non-gouvernementales, la société civile, le secteur privé, les universitaires, les partenaires techniques et financiers, les femmes et les personnes handicapées sur l'élaboration des Contributions déterminées au niveau national 3.0 :
 - Implication marquée des jeunes ;
 - Mis en exergue du volet urbain à Morondava ;
 - Intégration de mécanisme de financement des risques et assurances inclusives à Toamasina.
- Mise en œuvre des projets conjoints inter-agences pour renforcer la synergie et produire des résultats concrets, à l'exemple du programme Pacte vert.
- Tenue régulière des réunions des plateformes et comités nationaux des projets environnementaux, telle que la Plateforme de coordination du secteur environnement.

Mobilisation des ressources financières

Cinq mécanismes de mobilisation de ressources financières ont été développés, ciblant les femmes, les jeunes, les personnes âgées et les personnes handicapées, dépassant ainsi la cible de 4. Ces résultats illustrent la capacité du SNU à catalyser des financements innovants.

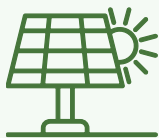
Stratégies locales de réduction des risques de catastrophe

Les 24 régions ont adopté et mis en place des stratégies locales de réduction des risques de catastrophe, tout en tenant compte des problématiques des femmes, des jeunes, des personnes âgées et des personnes handicapées, conformément aux stratégies nationales – dépassant la cible de 17.



Les 24

RÉGIONS ONT ADOPTÉ ET MIS EN PLACE DES STRATÉGIES LOCALES DE RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHE, TOUT EN TENANT COMPTE DES PROBLÉMATIQUES DES FEMMES, DES JEUNES, DES PERSONNES ÂGÉES ET DES PERSONNES HANDICAPÉES



Données, recherches et innovations favorisant la valorisation des ressources naturelles et des écosystèmes ainsi que leur gestion durable, inclusive et résilient aux risques et au changement climatique

Systèmes d'information et plateformes de données pour orienter les décisions

27 institutions et plateformes utilisent et/ou coordonnent des données, des résultats de recherche et des technologies d'innovation pour le développement et la protection des ressources naturelles et des écosystèmes, représentant 74 % de la cible de 31. Ces plateformes constituent des outils essentiels pour orienter les décisions en matière de gestion environnementale et de réponse aux risques climatiques. Parmi les réalisations marquantes :

- Développement de la plateforme « *Inform* » et d'une plateforme de suivi de la sécheresse dans le Grand Sud, permettant une meilleure anticipation et une réponse aux crises climatiques.
- Appui au développement des comptes d'eau, d'assainissement et d'hygiène 2021-2023 et validation du livret des nomenclatures des produits et indicateurs relatifs à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène.
- Finalisation en vue de la publication mondiale de l'Analyse et l'évaluation mondiale de l'ONU-Eau sur l'assainissement et l'eau potable 2024-2025.

Coopérations scientifiques et recherche

Trois nouvelles coopérations scientifiques et/ou de recherche (Sud-Sud, Sud-Nord) ont été établies pour soutenir le développement et la protection des ressources naturelles et des écosystèmes. Ces partenariats renforcent la base de connaissances disponible pour orienter les politiques environnementales et climatiques.

Pratiques et technologies innovantes

56 nouvelles pratiques, outils, approches, mécanismes, technologies et solutions de valorisation des ressources naturelles et des écosystèmes ont été mis en œuvre, étendus et/ou répliqués, favorisant une gestion durable et plus résiliente face au changement climatique, représentant 80 % de l'objectif fixé à 65. Ces innovations incluent notamment des systèmes d'alerte précoce adaptés aux femmes, aux jeunes et aux personnes handicapées.



56

NOUVELLES PRATIQUES, OUTILS, APPROCHES, MÉCANISMES, TECHNOLOGIES ET SOLUTIONS DE VALORISATION DES RESSOURCES NATURELLES ET DES ÉCOSYSTÈMES ONT ÉTÉ MIS EN ŒUVRE



30 000

NOUVEAUX MÉNAGES
BÉNÉFICIAIRES DÉSORMAIS
DIRECTEMENT D'INITIATIVES
VISANT À PROTÉGER LES
RESSOURCES NATURELLES ET À
PROMOUVOIR LEUR UTILISATION
DURABLE.

Impact direct sur les ménages

Près de 30 000 nouveaux ménages bénéficient désormais directement d'initiatives visant à protéger les ressources naturelles et à promouvoir leur utilisation durable. Ces initiatives comprennent notamment la préservation de la biodiversité pour soutenir l'alimentation et l'agriculture.

Mobilisation des jeunes pour le climat

Le SNU a facilité la participation de trois leaders de jeunesse à des sommets internationaux sur le climat, notamment la Conférence des parties (COP) 30 au Brésil, le *Youth Climate Forum* en Éthiopie et un camp d'été en Azerbaïdjan. Près de 14 000 jeunes ont également été engagés dans des actions environnementales et climatiques aux niveaux national, régional et local.



Mieux appliquer la gestion des risques de catastrophe et les mesures d'adaptation et d'atténuation au changement climatique

Renforcement des capacités

324 organisations étatiques et non étatiques ont bénéficié de renforcement de capacités en matière de gestion des risques de catastrophe et/ou l'adaptation et l'atténuation au changement climatique, soit 160 % de la cible de 232. Ce résultat exceptionnel témoigne d'une mobilisation sans précédent des acteurs nationaux et locaux autour des enjeux climatiques.

Adaptation et d'atténuation au changement climatique

Près de 200 000 bénéficiaires ont été formés et ont adopté des mesures et pratiques d'adaptation et d'atténuation face au changement climatique ainsi que des approches de gestion des risques de catastrophe, atteignant 108 % de l'objectif fixé. Ces actions ont notamment porté sur :

- L'agriculture Intelligente face au climat : des techniques agricoles adaptées aux nouvelles réalités climatiques, permettant aux agriculteurs de maintenir leur productivité malgré les aléas.
- Les systèmes d'alerte précoce : des mécanismes communautaires visant à anticiper et à renforcer la capacité de répondre face aux aléas naturels liés aux catastrophes.
- Les actions anticipatoires : des approches innovantes permettant d'intervenir en amont des catastrophes afin de limiter les pertes humaines et économiques.

Restauration des terres et des forêts

6 144 hectares de terres et de forêts dégradées ont fait l'objet d'une restauration et d'une gestion durable avec le soutien du SNU, dépassant la cible fixée à 5 962 hectares. Ces interventions comprennent notamment :

- L'aménagement du paysage favorisant une gestion intégrée des terroirs.
- La promotion des pratiques agroforestières combinant production agricole et protection des écosystèmes.
- Des campagnes de reboisement ciblant les zones les plus dégradées.

Protection des aires protégées

156 484 hectares d'aires protégées adoptant des pratiques de gestion améliorées grâce à l'appui du SNU. Ces aires protégées constituent des réservoirs de biodiversité essentiels contribuant au renforcement de la résilience des écosystèmes malagasy face au changement climatique.



6 144 ha

DE TERRES ET DE FORÊTS DÉGRADÉES ONT FAIT L'OBJET D'UNE RESTAURATION ET D'UNE GESTION DURABLE AVEC LE SOUTIEN DU SNU



Après avoir fui la sécheresse, ils deviennent gardiens de la forêt dans la région de Menabe



Soaraza, Limberaza et Tafaramandimby, les outils à la main, sont prêts à reconstruire leur vie tout en contribuant à la protection de la forêt qui les entoure.

Photo : OIM

« Avant, je rêvais de pluie. »

Ces mots de Tafaramandimby, 53 ans, résument une vie marquée par la sécheresse. Originaire d'Androy, dans le sud aride de Madagascar, il a quitté sa région il y a neuf ans avec sa femme et ses huit enfants pour rejoindre Lambokely, dans la région de Menabe. Il y cherchait du travail. Il y est devenu gardien de forêt.

Il n'est pas le seul à emprunter ce chemin. Soaraza, 40 ans, est arrivé en 2019 après que la sécheresse ait détruit son village. Par nécessité, il a d'abord rejoint les équipes de lutte contre les incendies, jusqu'au jour où voir les animaux fuir les flammes a profondément changé sa perception. Aujourd'hui, il forme d'autres migrants aux pratiques agricoles durables et organise des réunions de prévention des incendies au sein de sa communauté.

Limberaza, lui, est arrivé en 2023. Il n'a jamais connu la forêt dans son état originel, mais il est déterminé à offrir à ses enfants une forêt plus belle que celle qu'il a trouvée.



« Je veux que mes enfants sachent que leur père a contribué à bâtir un avenir meilleur »,

LIMBERAZA

Leur histoire reflète un paradoxe douloureux : attirés par les terres fertiles du Menabe, des milliers de migrants fuyant le sud ont contribué à la déforestation d'une zone protégée qui perd près de 7 % de sa superficie chaque année.

Le projet de l'OIM « *Promouvoir la résilience climatique chez les populations migrantes du delta de la Tsiribihina* » vise à inverser cette tendance, en faisant des migrants des gardiens actifs de leur nouvel environnement, plutôt que des acteurs involontaires de sa dégradation. Formation, pépinières, restauration des terres et patrouilles forestières : autant d'outils qui transforment la survie en engagement.

À Lambokely, une chaîne de solidarité s'est tissée au fil des arrivées. Tafaramandimby a accueilli Soaraza, qui a lui-même accueilli Limberaza. Chacun a transmis son savoir : quelles terres cultiver, quelles forêts protéger et comment concilier les deux.

Lorsque la migration est accompagnée et encadrée, elle devient une solution, et non un symptôme de la crise climatique.



« Grâce au projet « Valorisation des initiatives des femmes et des jeunes filles et soutien aux actions visant la réduction de leur vulnérabilité aux impacts du changement climatique », j'ai appris à mieux protéger ma communauté et je me sens prête à défendre les droits des femmes handicapées face aux cyclones. »

Avec d'autres femmes, Germaine suit une formation sur l'utilisation des kits de dignité qu'elle sera chargée de distribuer aux sinistrés. Ces kits ont été fabriqués par les femmes des communautés locales.

“

SON MESSAGE EST SANS DÉTOUR :

« Ne vous focalisez pas sur mon handicap, mais sur ce que je peux accomplir. »

Toamasina conserve d'importantes séquelles dues au passage de deux cyclones successifs : infrastructures détruites, enfants privés d'école, eau potable inaccessible. Dans ce contexte de chaos, les inégalités se creusent — et les personnes handicapées, souvent exclues des dispositifs d'urgence, en subissent les conséquences les plus lourdes.

C'est précisément cette réalité que Germaine Indianombomazava a décidé de changer. Présidente de l'Association des femmes handicapées de Madagascar à Toamasina, elle sensibilise les personnes handicapées à la préparation aux cyclones, les oriente vers les sites d'hébergement et veille au respect de leurs droits. Elle a constaté leur réticence à rejoindre ces sites — faute d'accessibilité, d'information adaptée, d'accompagnement. Elle s'est ainsi imposée comme personne ressource au sein du comité de veille, apportant premiers secours psychologiques, écoute, orientation.

Formée à la consolidation de la paix, à l'adaptation climatique et à la lutte contre les violences basées sur le genre dans le cadre du projet, qui est financé par le PBF et mis en œuvre par un consortium d'organisations de la société civile nationales, Germaine fait partie des 60 femmes championnes de la résilience climatique. Aux côtés de 20 organisations de la société civile, elles participent activement à la reconstruction de leur ville, notamment à travers la production locale des kits de dignité destinés aux sinistrés.



2.3.

Appui aux partenariats et financement du Programme 2030

Mobiliser, aligner et optimiser les ressources financières afin de financer le Programme 2030

Le SNU à Madagascar a apporté un appui déterminant au ministère de l'Économie et des finances dans l'élaboration de la Stratégie nationale de financement intégré du développement durable, qui vise à mobiliser davantage de ressources publiques et privées afin d'accélérer la réalisation des priorités nationales et des ODD. Conçue selon les principes directeurs du Cadre national intégré de financement du développement – diagnostic et évaluation, alignement des politiques, mécanismes institutionnels et suivi-évaluation – la stratégie a bénéficié d'un appui technique structurant du PNUD incluant analyses, concertation et instruments tels que obligations thématiques, garanties et finance mixte, et renforcement des capacités. L'UNCDF a apporté son expertise en matière de finance locale, de financements innovants et de mécanismes de finance mixte, tandis que l'UNICEF s'est engagé sur la dimension résilience-climat et l'importance d'orienter les financements vers les services sociaux de base, notamment ceux destinés aux enfants et aux jeunes. Cet appui coordonné a permis de passer d'un paysage de financements fragmenté à un cadre national cohérent, alignant ressources publiques, privées et climatiques autour de priorités d'investissement assorties d'une feuille de route opérationnelle.

Un accent particulier sur la coopération Sud-Sud

La coopération Sud-Sud constitue un des leviers privilégiés du SNU à Madagascar pour mobiliser des ressources et des compétences en faveur du développement de Madagascar :

- Dans le cadre de la SADC, Madagascar fait partie des pays bénéficiant du programme « *Africa Trade Competitiveness and Market* » mis en œuvre conjointement par l'ITC et l'ONUDI et financé par l'Union européenne à hauteur de 25 millions d'euros. Ce programme vise d'ici 2028 à renforcer la compétitivité des petits et moyennes entreprises, à améliorer l'accès aux marchés, et à promouvoir le commerce intra-africain.
- Madagascar fait partie des sept pays bénéficiaires du programme « *Amélioration de la gouvernance des pêches et des corridors commerciaux de l'économie bleue* » (PROFISHBLUE) dans la région SADC. Financé par la Banque africaine de développement à hauteur de 9,2 millions d'USD et mis en œuvre avec la FAO, l'ONUDI et la SADC, le programme vise à renforcer la coopération régionale, le partage de connaissances et les capacités pour une gestion durable des ressources halieutiques, le développement de l'économie bleue, la facilitation du commerce intra-régional et l'adaptation au changement climatique.
- Dans le cadre du programme panafricain « *Timbuktoo* » du PNUD, Madagascar met en œuvre, avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, l'initiative « *University Innovation Pod* » ou UNIPOD. Cette initiative transforme les universités en pôles d'innovation dans les secteurs de l'agriculture, de l'énergie et du numérique, tout en mettant l'accent sur l'inclusion des jeunes, des femmes et des personnes handicapées. Elle favorise également le partage de connaissances et de bonnes pratiques entre pays africains.





- En matière de gouvernance électorale, la Haute cour constitutionnelle de Madagascar, avec l'appui du PNUD, a participé à une mission d'échanges d'expertise entre juridictions constitutionnelles au Burkina Faso pour renforcer ses capacités électorales et la coopération juridique régionale. Par ailleurs, dans le cadre de l'introduction de la biométrie dans le fichier électoral malagasy, une mission d'échanges avec le Bénin, reconnu pour son système biométrique fiable, a été organisée afin de consolider les aptitudes techniques et institutionnelles de la Commission électorale nationale indépendante, de la Haute cour constitutionnelle, du Centre national d'état civil et de l'identité et du projet PRODIGY.

Renforcement des cadres de dialogue avec la société civile

Le SNU a continué à organiser des consultations trimestrielles avec les organisations de la société civile œuvrant dans le domaine des droits humains. En outre, dans le respect du principe « *rien sur nous sans nous* », il a également lancé une série de consultations avec des organisations des personnes avec différents types de handicaps, leur offrant ainsi un espace de dialogue entre elles, divers ministères et le SNU. Parmi les thématiques discutées on peut citer la Politique nationale pour l'inclusion et l'autonomisation des personnes handicapées, le renforcement de la collaboration entre les parties prenantes pour l'inclusion du handicap, l'utilisation des données pour une planification inclusive, ainsi que le leadership partagé entre l'État, les partenaires techniques et financiers et les organisations des personnes handicapées.

2.4.

Travailler ensemble pour plus de cohérence, d'efficacité et d'efficience



Une programmation plus intégrée à plus grand impact

Les programmes conjoints du SNU à Madagascar illustrent une approche intégrée visant à répondre aux principaux défis de développement du pays. Soutenues par divers mécanismes de financement multilatéraux et bilatéraux, ces initiatives favorisent la collaboration inter-agences.



INTITULÉS DES PROGRAMMES CONJOINTS	ENTITÉS DU SNU	SOURCES DE FINANCEMENT	SECTEURS / THÉMATIQUES	BUDGET TOTAL DISPONIBLE (EN MILLIONS D'USD)
INCUBOOST – Soutien aux incubateurs pour l'entrepreneuriat à Madagascar	ONUDI, UNCDF	Union européenne	<ul style="list-style-type: none"> Secteur privé Inclusion des jeunes 	2,7
Projet de soutien à la résilience des populations vulnérables du sud de Madagascar	PAM UNICEF	Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW)	<ul style="list-style-type: none"> Réduction des risques de catastrophe Principe de ne laisser personne de côté 	30,0
Renforcer les capacités des parties prenantes pour répondre aux défis liés à la migration interne non maîtrisée à Madagascar à travers une approche de sécurité humaine	OIM, PNUD	UNTFHS	<ul style="list-style-type: none"> Données Politiques intégrées Principe de ne laisser personne de côté 	0,3
Renforcer les efforts de lutte contre la résistance aux antimicrobiens à Madagascar à travers une approche « One Health »	FAO, OMS, PNUE	Fonds fiduciaire multipartenaires pour la lutte contre la résistance aux antimicrobiens	<ul style="list-style-type: none"> Données Santé 	1,0
Financement intégré des énergies durables	ONUDI, PNUD, UNCDF	JSDGF	<ul style="list-style-type: none"> Financement du développement Secteur privé 	8,7
Programme calyptique pour une agriculture intelligente face au climat et sensible à la nutrition et pour des emplois décents dans la région d'Anôsy	FAO, OIT, PNUD	JSDGF	<ul style="list-style-type: none"> Financement du développement Secteur privé Transformation des systèmes alimentaires 	1,0
Renforcement d'une paix inclusive et durable dans le massif d'Andriy	OIM, PNUD	PBF	<ul style="list-style-type: none"> Gouvernance Paix et cohésion sociale 	3,8
Rapprochement de la justice traditionnelle et formelle pour une meilleure cohésion sociale	HCDH, PNUD	PBF	<ul style="list-style-type: none"> Gouvernance Justice 	3,6
Promotion de la participation civique et politique des jeunes et des femmes pour le renforcement du système démocratique et la consolidation de la paix à Madagascar	PNUD, UNFPA	PBF	<ul style="list-style-type: none"> Inclusion des jeunes Participation des femmes 	2,2
Appui à la protection des jeunes défenseuses et défenseurs des droits humains engagés dans l'espace civique pour une paix sociale inclusive et durable	HCDH, UNESCO, UNICEF	PBF	<ul style="list-style-type: none"> Jeunes Droits humains 	2,0
Changement climatique, paix et sécurité : Renforcer la résilience des personnes vulnérables contre les conflits et la violence liés au changement climatique	OIM, UNESCO, UNICEF	PBF	<ul style="list-style-type: none"> Changement climatique Paix 	3,5

SOURCE : Compilation des données partagées par les entités, décembre 2025

PROGRAMMATION CONJOINTE : L'EXEMPLE DE LA TRANSFORMATION DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES

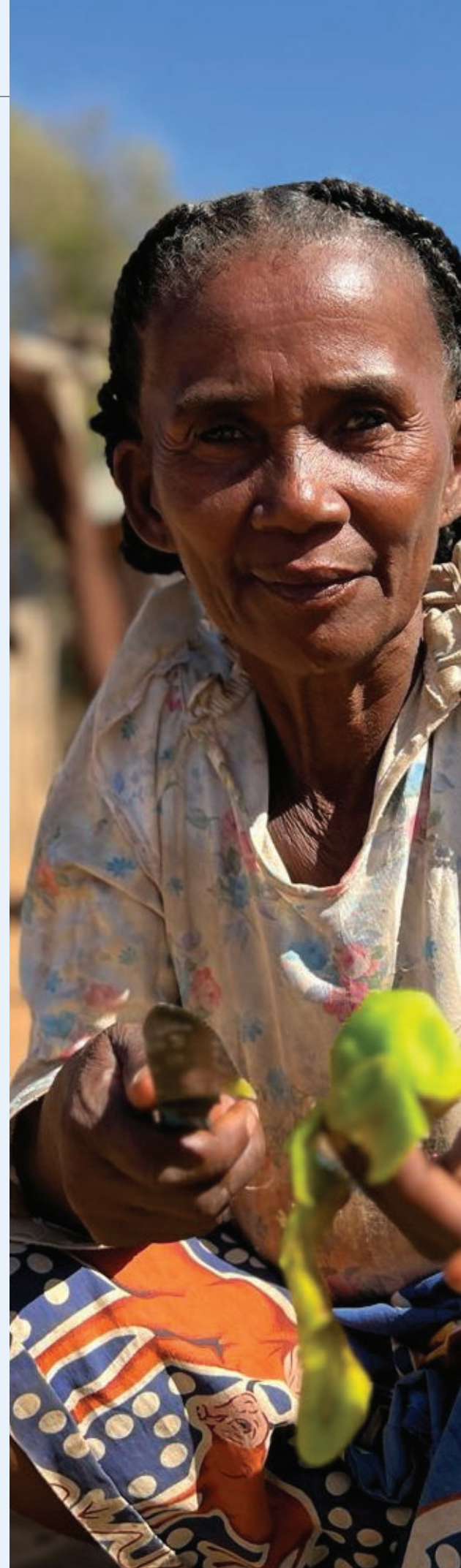
Madagascar : une collaboration entre entités pour transformer durablement les systèmes alimentaires

Une dynamique de collaboration étroite entre les entités du SNU à Madagascar a permis l'élaboration et l'approbation d'un programme conjoint ambitieux visant à transformer les systèmes alimentaires du pays. Le « *Programme catalytique pour une agriculture intelligente face au climat et sensible à la nutrition et pour des emplois décents dans la région d'Anôsy* » a été retenu en 2025, lors du deuxième cycle de financement consacré à la transformation des systèmes alimentaires du JSDGF, marquant ainsi une étape importante pour l'action collective du SNU dans le pays. Le programme illustre l'approche intégrée promue par le Fonds, qui vise à mobiliser les avantages comparatifs du système onusien afin d'accélérer les transitions clés liées aux ODD. En combinant expertise en développement économique inclusif, en gouvernance territoriale et en transformation des chaînes de valeur agricoles, la FAO, l'OIT et le PNUD ont uni leurs compétences afin de proposer une réponse systémique aux défis structurels qui affectent les systèmes alimentaires à Madagascar.

Le programme a pour ambition de transformer durablement les systèmes alimentaires à travers trois leviers stratégiques : le financement catalytique inclusif, la gouvernance territoriale intégrée et le renforcement de systèmes de production résilients et sensibles au climat et à la nutrition. Au cœur de cette approche figure la mise en place d'une fenêtre de financement dédiée au climat et à la nutrition au sein du Fonds de développement agricole. Elle vise à mobiliser au moins 10 millions d'USD en co-investissements publics, privés et concessionnels, avec un effet de levier minimum de 1:5.

En renforçant l'accès des organisations de producteurs à des financements et à un appui technique, le programme soutiendra des chaînes de valeur stratégiques, telles que le manioc, les légumineuses, la patate douce, l'aquaculture et la pêche. L'initiative ciblera d'abord la région d'Anôsy avant une mise à l'échelle nationale, contribuant ainsi à améliorer les revenus, la résilience climatique et les conditions de travail des producteurs.

Aligné sur les priorités nationales et les engagements climatiques de Madagascar, ce programme conjoint constitue une plateforme d'investissement stratégique pour les partenaires techniques et financiers. Il illustre le potentiel d'une collaboration inter-agences pour mobiliser des financements additionnels et accélérer la transformation systémique des systèmes alimentaires.





Le SNU de plus en plus efficient

La collaboration entre entités du SNU dans le cadre de la Stratégie relative aux activités opérationnelles a permis au système d'être plus efficient en éliminant les doublons, en exploitant le pouvoir de négociation commun du SNU et en maximisant les économies d'échelle. À travers cette stratégie, le SNU a privilégié les services communs mis en œuvre conjointement ou fournis par une entité du SNU, au nom d'une ou plusieurs autres entités. Il est estimé que la collaboration entre les entités dans le cadre de cette stratégie a permis au SNU d'éviter des coûts de près de 0,5 million d'USD en 2025 ^[4].

Une amélioration notable dans les opérations en 2025 a été le lancement de « *UN Mobility* », qui permet la digitalisation de la gestion des flottes et sa mise en commun entre entités, optimisant ainsi leur utilisation et facilitant le covoiturage.

En 2025, le SNU, à travers le Service aérien humanitaire des Nations Unies (UNHAS), a poursuivi la fourniture d'un service logistique commun au bénéfice de la communauté humanitaire. Malgré un environnement opérationnel contraint, UNHAS a assuré la continuité de l'accès humanitaire en desservant 22 destinations à travers le pays, transportant plus de 2 400 passagers humanitaires et acheminant plus de 17 tonnes de fret. Ces services ont profité à près de 50 organisations humanitaires, facilitant la mise en œuvre efficace des interventions, notamment dans les zones difficiles d'accès. Ces réalisations ont été rendues possibles grâce aux contributions de l'Union européenne via son service d'aide humanitaire (ECHO), ainsi qu'au Mécanisme de financement centralisé des opérations UNHAS, un fonds commun géré par le PAM Aviation et soutenu depuis 2024 par l'Allemagne, la Belgique, le Canada, la France, la Norvège, les Pays-Bas et la Suède.

Le SNU a également poursuivi l'amélioration de la qualité de ses opérations, notamment à travers :

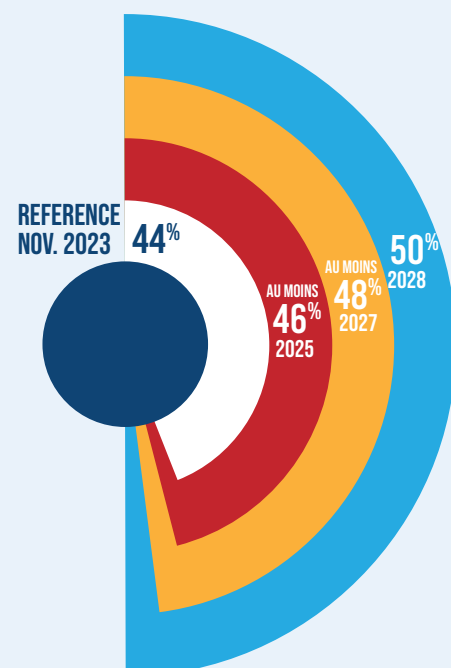
- La mise en œuvre de sa stratégie de parité des sexes, visant à éliminer les obstacles qui



empêchent les femmes de participer professionnellement sur un pied d'égalité et augmenter ainsi progressivement la proportion de femmes dans l'effectif. Les résultats de l'enquête annuelle sur la culture organisationnelle et l'égalité des genres menée auprès de l'ensemble du personnel indiquent que le contexte de travail est globalement favorable à l'égalité des genres, ce qui devrait faciliter la parité des sexes.

- Afin de promouvoir l'inclusion du handicap, le SNU a organisé des séances de sensibilisation et de formation pour son personnel et a réalisé un audit d'accessibilité de sa Maison commune, permettant ainsi la mise en place d'améliorations. Le SNU a également réussi à mobiliser plusieurs stagiaires handicapés qui découvrent le travail du SNU tout en mettant leurs talents au service du système.

Engagement du SNU en matière de parité des genres au sein de son personnel





Plaidoyer et communications communs

En 2025, le SNU s'est engagé tout au long de l'année, y compris durant la crise, en condamnant l'usage excessif de la force, en appelant au respect des droits humains et au rétablissement de l'ordre constitutionnel, tout en coordonnant étroitement ses actions avec l'Union africaine et la SADC.

L'inclusion du handicap a également fait l'objet d'un plaidoyer accru de la part du SNU en 2025. Une vidéo accessible créée par le SNU et diffusée pour marquer la Journée internationale des personnes handicapées, sensibilise le public aux défis et au potentiel des personnes avec différents types de handicaps [5]. En partenariat avec l'Association albinos Madagascar, de jeunes atteints d'albinisme ont également co-créé une chanson et un clip vidéo intégrant l'interprétation en langue des signes mettant en avant leurs droits [6]. La campagne a été diffusée à l'échelle nationale à la télévision et à la radio, sensibilisant sur la violence et la discrimination envers les enfants handicapés.

En 2025, la communication du SNU à Madagascar a placé les personnes au cœur de ses messages communs. Autour des grandes priorités mondiales – le 80^e anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, le Pacte pour l'avenir, l'intégrité de l'information, l'intelligence artificielle, l'inclusion, la paix et la lutte contre les violences basées sur le genre – le SNU a privilégié le récit d'histoires vraies, donnant la parole aux communautés et véhiculant des messages qui résonnent avec les réalités quotidiennes des Malagasy. Les jeunes ont été au cœur de cette démarche, à travers des campagnes de sensibilisation et de plaidoyer menées avec succès.

Dans un monde où l'information circule plus vite que jamais et où la désinformation peut avoir des effets dévastateurs, le SNU a investi dans le renforcement des compétences de ses propres communicateurs et communicatrices. Des formations, notamment sur l'inclusion du handicap dans les communications, ont été organisées,

couvrant la gestion responsable des contenus du site web, des réseaux sociaux, des outils d'intelligence artificielle générative, la lutte contre les fausses informations, l'accessibilité des messages pour les personnes handicapées, et l'intégration de la dimension genre dans toutes les pratiques communicationnelles. La traduction en malagasy de la bande dessinée « *Inside Artificial Intelligence* » a permis de rendre accessibles aux jeunes les enjeux éthiques de l'intelligence artificielle dans leur propre langue – un geste simple, mais significatif. Ces actions s'inscrivent dans la mise en œuvre du Pacte numérique mondial, adopté dans le cadre du Pacte pour l'avenir.

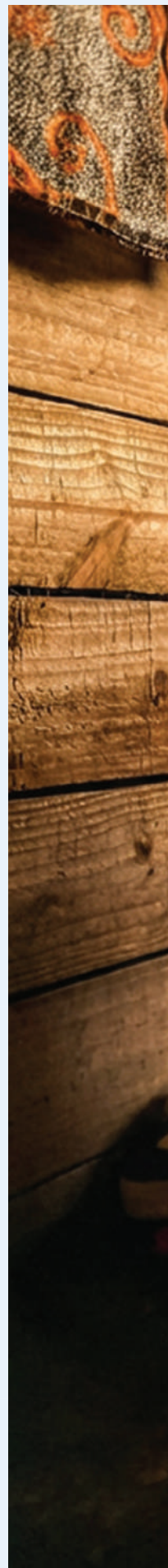
La communication commune du SNU dépasse les frontières. En 2025, le SNU a accompagné Madagascar lors des grands rendez-vous mondiaux, en assurant une présence visible, des contenus de qualité et une couverture coordonnée des délégations malagasy :

- **CSW69 / Beijing+30** – 10-21 mars, New York, États-Unis : couverture et plaidoyer pour l'égalité des genres, les droits et l'autonomisation des femmes.
- **3^e Conférence des Nations Unies sur l'Océan** – juin, Nice, France : valorisation du rôle de Madagascar, pays insulaire de l'océan Indien, pour la préservation des écosystèmes marins.
- **80^e Assemblée générale des Nations Unies** – septembre, New York, États-Unis : placée sous le thème « *Mieux ensemble : 80 ans et plus pour la paix, le développement et les droits humains* » ; couverture de la participation malagasy, incluant la Réunion de haut niveau de Beijing+30 et le Sommet sur le climat.
- **COP30** – novembre, Belém, Brésil : mise en lumière de la vulnérabilité de Madagascar face au dérèglement climatique ainsi que des solutions portées par le pays.



[5] <https://madagascar.un.org/fr/306434-journ%C3%A9e-internationale-des-personnes-handicap%C3%A9es>

[6] <https://madagascar.un.org/fr/299295-F0%9F%8E%B5-zahay-olombelo-association-albinos>





2.5.

Évaluations et leçons tirées

La revue annuelle du Plan-cadre de coopération 2024-2025, réalisée au début de l'année 2026 et validée par le Comité de pilotage conjoint en mars 2026, a mis en évidence l'importance, entre autres, de :

- Confirmer la pertinence de la théorie du changement du Plan-cadre de coopération à la lumière du contexte actuel : les résultats des quatre priorités stratégiques valident la logique d'intervention adoptée et invitent à capitaliser sur les cadres existants, en les adaptant aux enjeux actuels lorsque nécessaire ;
- Valoriser les structures existantes au sein des ministères afin d'améliorer la communication et de renforcer les missions conjointes de suivi sur le terrain ;
- Renforcer l'implication du secteur privé et des organisations de la société civile dans les groupes de résultats, ainsi que dans la mise en œuvre des projets et programmes ;
- Renforcer le rôle des régions, en mettant en place des plateformes régionales multi-acteurs et en alignant davantage les interventions sur les plans de développement décentralisés.

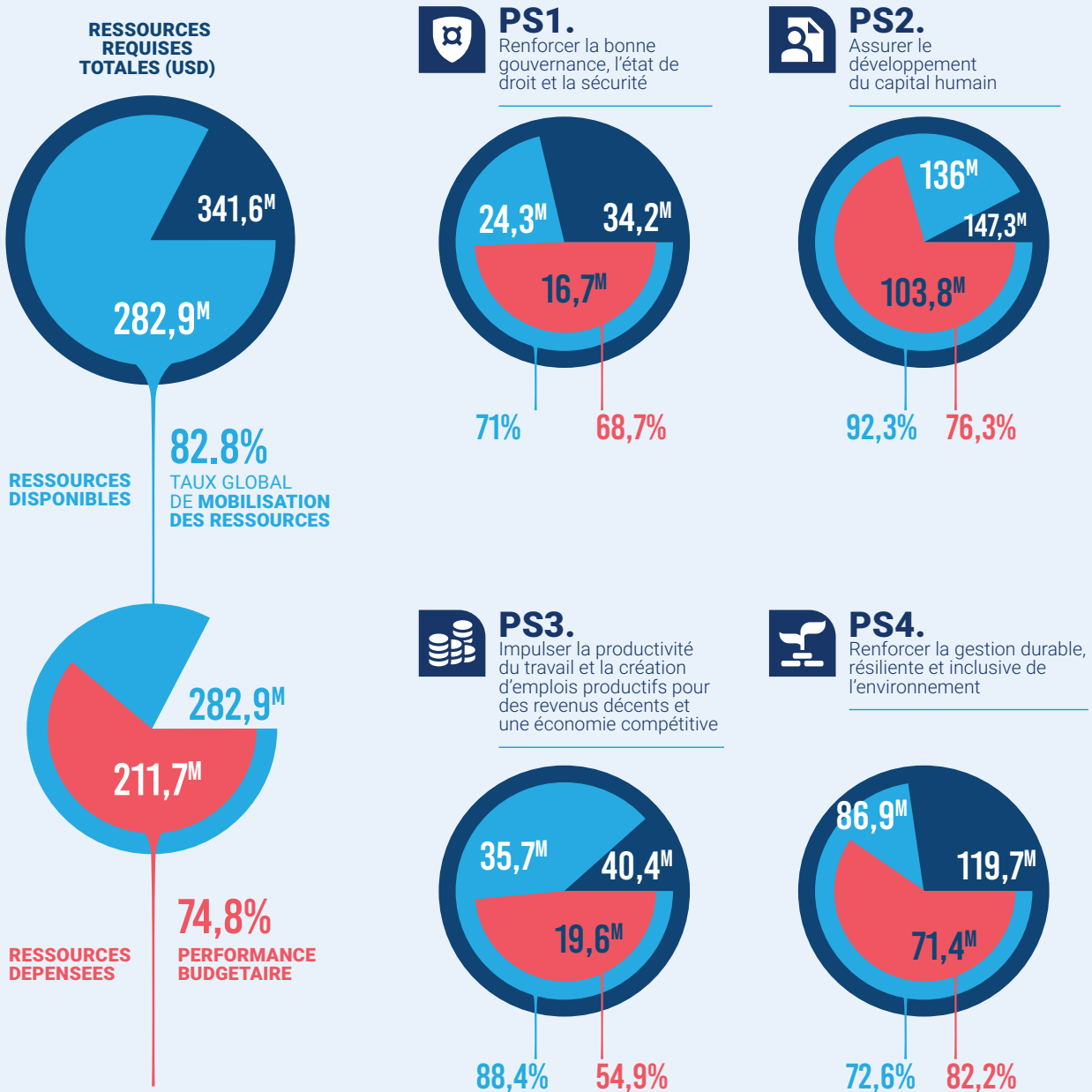


2.6.

Aperçu financier et mobilisation des ressources

2.6.1

Aperçu financier et mobilisation des ressources



Le SNU s'est engagé, dans le cadre du Plan-cadre de coopération, à adopter une approche double afin d'intégrer la dimension genre dans sa programmation et d'allouer ainsi des ressources financières à l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes conformément aux normes mondiales et au Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'accélération de l'égalité des sexes ^[7].

% des dépenses sur des activités dont l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes constituent l'objectif principal

2% 2024
2% 2025
15% 2028
NORMES MONDIALES

% des dépenses sur des activités dont l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes représentent un objectif important ou l'objectif principal

70% 2024
66% 2025
70% 2028
NORMES MONDIALES

2.6.2.

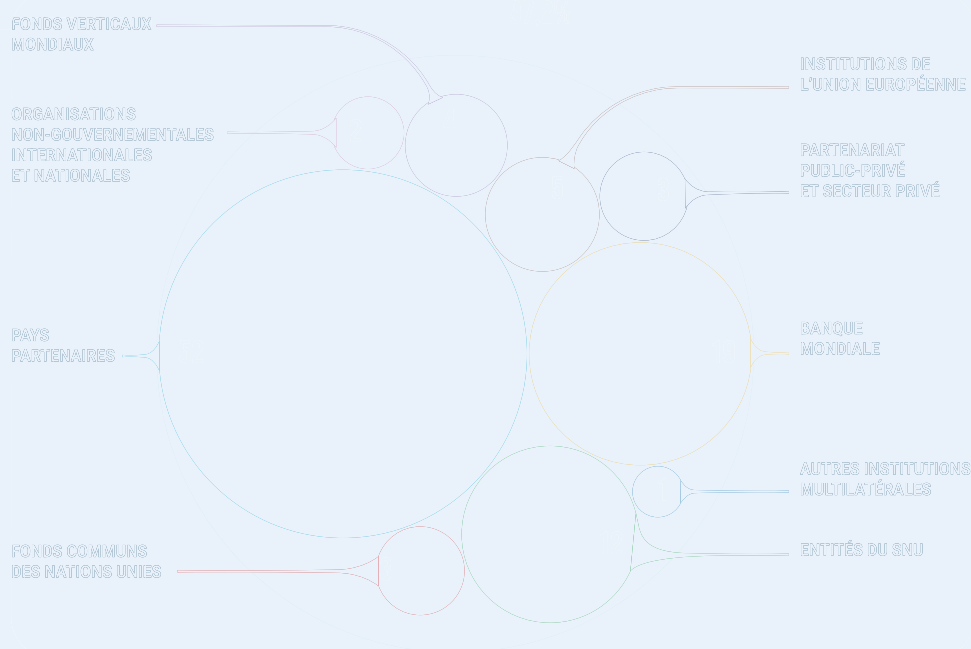
Mobilisation des ressources et qualité des financements

En 2025, plus de 70 % des ressources consacrées aux interventions du SNU à Madagascar proviennent des 19 pays partenaires et de la Banque mondiale. Les fonds du SNU, les institutions de l'Union européenne et les mécanismes verticaux viennent compléter ce financement. Les contributions du secteur privé, des organisations non-gouvernementales et des fondations

restent encore limitées. Cette structure de financement illustre à la fois la dépendance aux financements publics et multilatéraux, la solidité des partenariats traditionnels du SNU, ainsi que le potentiel de diversification vers des sources innovantes pour renforcer la résilience et l'impact des programmes.

Les différentes sources de financement

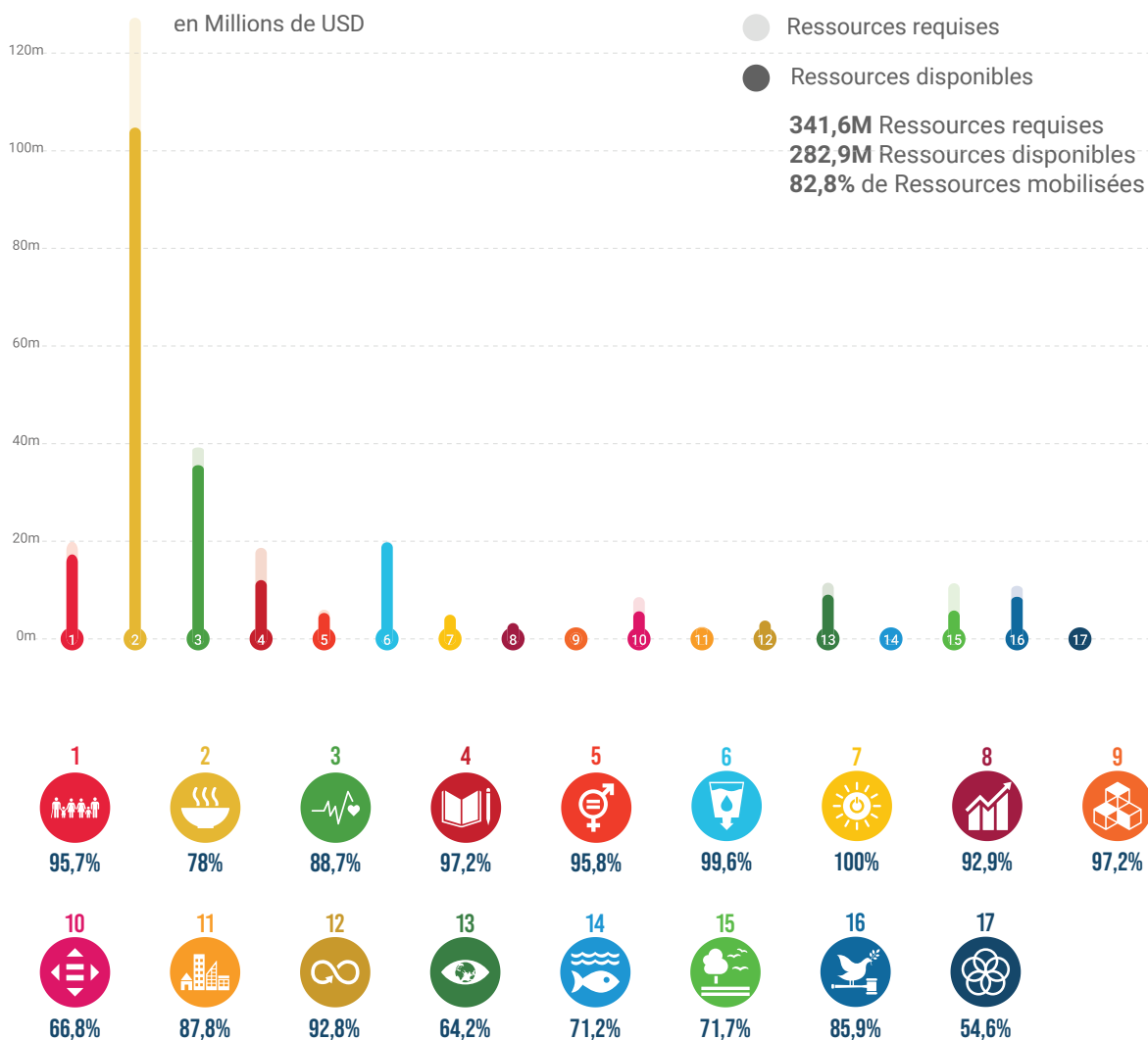
Pourcentage du financement provenant des différentes catégories de partenaires



SOURCE : UNINFO, mars 2026

[7] [geap_detailed_final.pdf](#)

Ce dont nous avons besoin, ce que nous avons pour soutenir les efforts d'atteinte des ODD à Madagascar



SOURCE : UNINFO, mars 2026

En 2025, le SNU à Madagascar a mobilisé 283,2 millions d'USD sur 341,6 millions d'USD requis, soit un taux de mobilisation des ressources de 82,8 % pour soutenir la mise en œuvre des ODD. Les financements se concentrent principalement sur les secteurs sociaux tels que l'éducation, la santé, l'eau et l'assainissement, contribuant directement au renforcement du capital humain et à l'amélioration des conditions de vie.

Des écarts de financement persistent dans certains domaines critiques, notamment l'action climatique (ODD 13), la réduction des inégalités (ODD 10) et les partenariats pour la mise en œuvre des objectifs (ODD 17). Ces domaines sont essentiels pour renforcer la résilience du pays face aux chocs climatiques et socio-économiques et pour assurer une transition inclusive vers un développement durable.



PRIORITÉS DU SNU (3)

POUR L'ANNÉE À VENIR





Le SNU entend renforcer son action en appui à la refondation à travers la mise en œuvre de programmes phares co-construits avec le Gouvernement et d'autres partenaires, amorcés dès novembre par une première offre conjointe axée sur la gouvernance. Ces initiatives, encore en développement, visent à structurer l'appui du SNU autour des priorités stratégiques nationales et constitueront un test concret de l'efficacité de la coordination du SNU, notamment à travers le degré d'appropriation par le Gouvernement. Les axes prioritaires identifiés incluent la gouvernance et l'engagement des jeunes, la transformation des systèmes alimentaires, la promotion du capital humain, ainsi que la création d'emplois et l'employabilité, la diversification économique et le financement durable.

Le SNU continuera à communiquer de manière transparente sur les résultats concrets obtenus dans le cadre du Plan-cadre de coopération, en illustrant la valeur ajoutée d'une action collective et coordonnée du SNU en écho à l'initiative ONU80 et à ses objectifs d'efficacité, de responsabilité et d'impact. À quatre ans de l'échéance des ODD, le SNU intensifiera ses communications afin de renouveler l'engagement politique

et financier en faveur des objectifs nationaux de développement, en s'appuyant sur le Pacte pour l'avenir et les événements mondiaux clés de 2026-2027, notamment la Conférence des Nations Unies sur l'eau en décembre 2026. Le SNU mettra en avant les réussites nationales et plaidera pour une action transformatrice, en mobilisant les médias partenaires, les acteurs de la société civile et les champions des ODD.

Dans le contexte de la réforme ONU80, le SNU intensifiera ses efforts visant à optimiser l'efficacité de ses opérations dans les domaines des achats, de la logistique, des télécommunications, des ressources humaines, des finances, et des services administratifs. Les dimensions qualitatives, telles que la protection de l'environnement, le genre et l'inclusion du handicap, seront des éléments importants à considérer dans les services communs du SNU. Dans cette optique, le SNU envisage d'explorer la solarisation de ses locaux et d'organiser des événements « portes ouvertes » afin d'attirer une main d'œuvre plus diversifiée, y compris les personnes handicapées, les femmes et les jeunes.



ANNEXES





ANNEXE
A**LE SNU SE MOBILISE
EN FAVEUR DES DROITS DES
PERSONNES HANDICAPEES**

À travers la mise en œuvre de la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap ^[8], le SNU à Madagascar continue de renforcer l'inclusion du handicap dans ses actions, tant en externe qu'en interne, promouvant ainsi la Convention relative aux droits des personnes handicapées. En 2025, le SNU a consolidé son engagement en faveur de l'inclusion des personnes handicapées avec des interventions stratégiques et sectorielles, garantissant que les enfants et les adultes handicapés soient autonomisés, visibles et soutenus dans l'ensemble des programmes de développement et humanitaires. Plusieurs formations organisées à l'intention du personnel du SNU et de ses partenaires de mise en œuvre ont permis de renforcer leurs capacités en matière d'inclusion du handicap et de rendre possibles les résultats présentés ci-dessous.

Au niveau stratégique, l'UNICEF a poursuivi son appui technique au ministère de la Population et des solidarités pour l'élaboration de la Politique nationale pour l'inclusion et l'autonomisation des personnes handicapées, avec la réalisation de neuf ateliers participatifs et la finalisation du texte de la politique. Le HCDH a également continué à plaider en faveur de l'adoption d'un plan d'action national visant à garantir les droits des personnes atteintes d'albinisme.

L'enquête MICS menée en 2025 sous le leadership du Gouvernement de Madagascar, avec l'appui de l'UNICEF et de ses partenaires, dresse un tableau fiable et actualisé de la situation des enfants handicapés à Madagascar. Ces données permettront d'orienter les politiques et les programmes futurs, et facilitera le suivi des progrès réalisés en matière des droits des enfants handicapés.

L'UNPFA a facilité l'implication des personnes handicapées dans la consultation sur le genre pour l'élaboration des Contributions déterminées au niveau national 3.0 afin de promouvoir une gouvernance climatique inclusive. Plus de 80 participants, dont des enfants

et adultes handicapés, des leaders communautaires et des acteurs de terrain, ont contribué aux discussions sur les services de santé et d'eau, d'assainissement et d'hygiène inclusifs. Les résultats de la consultation dans la région d'Androy ont alimenté les stratégies visant à réduire les obstacles exacerbés par la pauvreté et la vulnérabilité climatique.

Par ailleurs, l'Analyse genre, protection et inclusion conduite avec le soutien du PAM dans le cadre de l'action anticipatoire a fourni des recommandations clés visant à garantir une meilleure prise en considération des personnes handicapées dans les mécanismes d'anticipation des chocs. À la suite de cette analyse, un atelier rassemblant l'ensemble des acteurs de l'action anticipatoire a permis de renforcer leurs compétences en matière d'inclusion. Elle a ainsi contribué à améliorer la capacité des parties prenantes à intégrer de manière systématique les besoins des personnes handicapées dans la planification et la mise en œuvre des activités d'action anticipatoire. L'UNICEF a, de son côté, soutenu l'intégration des considérations d'inclusion des personnes handicapées dans le plan régional de préparation aux urgences de la région d'Atsinanana. Le PNUD a appuyé le renforcement des capacités de fonctionnaires, y compris des fonctionnaires handicapés, dans la région d'Atsimo Andrefana, dans le cadre des activités en faveur de la décentralisation et de la territorialisation des politiques publiques.

Au niveau sectoriel, le SNU continue d'investir dans le développement du capital humain et l'autonomisation sociale et économique des personnes handicapées. Parmi les réalisations marquantes en 2025 on peut citer :

- ÉDUCATION INCLUSIVE :
 - La distribution de kits « *LEGO Braille Bricks* » dans 15 écoles et centres inclusifs soutenue par l'UNICEF a bénéficié 279 filles et garçons présentant une déficience visuelle.

[8] <https://www.un.org/fr/content/disabilitystrategy/>

- ACCÈS AUX SERVICES D'EAU, D'ASSAINISSEMENT ET D'HYGIÈNE :
 - L'aménagement raisonnable mis en place au Centre de prise en charge intégré à Ambovombe avec l'appui de l'UNFPA facilite énormément l'accès des personnes handicapées aux services. Grâce au soutien de l'UNFPA, 40 personnes handicapées ont également bénéficié de matériels adaptés pour faciliter leur mobilité et leur accès aux services sociaux de base.
 - L'UNICEF a facilité l'accès de 2 780 personnes handicapées à des services d'assainissement de base.
 - 3 386 personnes handicapées en contexte de développement et 412 en contexte humanitaire ont eu accès à des services d'hygiène de base, grâce à l'appui de l'UNICEF.
 - L'UNICEF a facilité la prise en charge des besoins en matière de santé et d'hygiène menstruelle de 1 139 femmes et filles handicapées.
 - 2 001 personnes handicapées en contexte humanitaire ont bénéficié d'accès à l'eau potable grâce à l'appui de l'UNICEF.
- PROTECTION SOCIALE :
 - Plus de 900 personnes handicapées réparties dans plusieurs communes ont été touchées dans le cadre du programme de protection sociale .
 - L'UNFPA a renforcé son partenariat opérationnel avec l'Association des femmes handicapées de Madagascar, intégrant systématiquement les femmes handicapées dans les activités de sensibilisation des communautés contre le mariage d'enfants.
 - Suite à une campagne de sensibilisation sur la prévention des abus et exploitation sexuels, y compris en ligne, menée avec l'appui du PNUD, le Collectif régional des organisations des personnes handicapées dans la région d'Atsimo Andrefana est mieux informé sur la violence numérique et ses conséquences, ainsi que sur les mesures de prévention face aux violences basées sur le genre. À leur tour, les membres du collectif, composé de personnes aveugles, malentendantes, à mobilité réduite et atteintes d'albinisme, sensibiliseront les membres de leurs associations respectives.



2 001

PERSNNES HANDICAPÉES EN CONTEXTE HUMANITAIRE ONT BÉNÉFICIÉ D'ACCÈS À L'EAU POTABLE GRÂCE À L'APPUI DE L'UNICEF.

- Les programmes de prévention des violences basées sur le genre mis en œuvre par l'UNICEF ont atteint 440 personnes handicapées.
 - Plus de 240 adolescentes handicapées ont participé activement à des programmes de compétences de vie et de prévention structurés contre la violence et le mariage d'enfants, mis en œuvre par l'UNICEF.
 - Plus de 300 enfants handicapés ont reçu un soutien psychosocial et en santé mentale, y compris en contexte humanitaire, avec l'appui de l'UNICEF.
- ACCÈS À L'ÉNERGIE RENOUVELABLE :
 - L'utilisation des kits/nanoréseaux distribués avec le soutien du PNUD aux femmes et hommes handicapés à Toliara II et à Betioky Sud a contribué à améliorer leur capacité à gérer leur famille et à réduire leur dépendance aux autres. De même, les personnes handicapées ayant bénéficié des box solaires pour usage professionnel ont amélioré leur gains journaliers grâce aux activités de commerce facilitées par le service énergétique.
 - FORMATION PROFESSIONNELLE :
 - Avec l'appui de l'UNFPA, 40 femmes handicapées ont acquis davantage d'autonomie économique à travers la formation professionnelle et la gestion des activités génératrices de revenus à Ampanihy, Tsihombe, Amboasary Atsimo, Manakara.





+ de 240

ADOLESCENTES HANDICAPÉES
ONT PARTICIPÉ ACTIVEMENT
À DES PROGRAMMES DE
COMPÉTENCES DE VIE ET DE
PRÉVENTION STRUCTURÉS
CONTRE LA VIOLENCE ET LE
MARIAGE D'ENFANTS, MIS EN
ŒUVRE PAR L'UNICEF



ANNEXE B

JEUNESSE ET DÉVELOPPEMENT : L'ENGAGEMENT DU SNU À MADAGASCAR EN 2025

La jeunesse constitue un levier essentiel pour l'atteinte des ODD à Madagascar. En 2025, le SNU a renforcé l'intégration des priorités et aspirations des jeunes dans ses stratégies, ses programmes et ses mécanismes de gouvernance. À travers la Fiche de performance Jeunesse 2030, le SNU a mis en œuvre des initiatives concrètes visant à promouvoir la participation, l'autonomisation et le leadership des jeunes dans le développement du pays.

Le SNU a contribué à intégrer les priorités de la jeunesse dans les politiques publiques et les stratégies nationales, notamment à travers l'appui à la Stratégie nationale de lutte contre la corruption 2025-2030, au Plan stratégique national santé des adolescents et des jeunes 2025-2030 et à l'intégration des priorités jeunesse dans les plans régionaux de développement dans plusieurs régions telles qu'Atsinanana et Atsimo-Andrefana. Les jeunes ont été consultés afin d'identifier leurs besoins en matière d'emploi, d'éducation et de participation citoyenne.

Le SNU a également soutenu le renforcement des capacités des jeunes en matière de droits humains et participation civique. Entre 2024 et 2025, plus de 5 000 jeunes issus de structures communautaires dans neuf régions ont été formés aux droits humains, au monitoring des préoccupations citoyennes, à l'éducation aux médias et à l'information ainsi qu'à l'utilisation d'outils numériques de signalement. Des mécanismes innovants, tels que la plateforme KoboCollect, 13 lignes vertes régionales et le système « *U-Report* » par SMS ont permis d'améliorer le signalement des préoccupations liées aux droits humains et d'amplifier la voix des jeunes. Par ailleurs, les capacités de 227 jeunes représentants d'organisations de la société civile et de 260 jeunes membres d'observatoires

régionaux des droits humains ont été renforcées pour documenter et prévenir les conflits, contribuant notamment au dialogue entre communautés et autorités dans des contextes sensibles.

Dans le domaine de la santé, Madagascar a déployé le programme régional « *2gether 4 SRHR* », mis en œuvre par plusieurs agences du SNU en partenariat avec les ministères concernés. Ce programme vise à garantir l'accès des adolescents et des jeunes à des services intégrés de santé sexuelle et reproductive, incluant la prévention du VIH et la lutte contre les violences basées sur le genre. L'approche combine le renforcement des capacités des prestataires de santé, l'autonomisation des réseaux de jeunes pour le plaidoyer communautaire, la transformation des normes sociales et l'amélioration de l'offre de services adaptés aux jeunes, avec une mise en œuvre initiale dans la région de Vatovavy.

Les programmes du SNU ont également renforcé l'autonomisation sociale et économique des jeunes, en particulier des jeunes filles. À travers l'initiative « *Girl's Empowerment* », plus de 5 000 jeunes filles ont été formées en confiance en soi, en compétences de vie et en leadership afin de devenir des actrices du changement dans leurs communautés dans plusieurs régions (Boeny, Analamanga, Sofia, Haute Matsiatra, Atsimo-Andrefana et Diana). Cette initiative a favorisé la création d'un réseau national de jeunes leaders féminins et l'émergence de projets communautaires promouvant l'égalité des genres et la résilience. Par ailleurs, plus de 2 000 jeunes participantes ont pris part à des dialogues intergénérationnels et à des panels organisés dans le cadre de « *YouthConnekt* » Madagascar, permettant une meilleure intégration de la voix des filles dans les politiques de jeunesse et d'égalité.

Dans le domaine de l'entrepreneuriat et de l'innovation, plus de 600 projets ont été soumis au programme présidentiel de soutien à l'entrepreneuriat et au ministère de la Jeunesse, dont 200 projets portés par des femmes accompagnés et intégrés dans le réseau YouthConnekt Madagascar grâce à des hackathons et concours d'innovation. Par ailleurs, l'initiative INCUBOOST, mise en œuvre avec l'Union européenne, a contribué à la création de 1 438 emplois pour les jeunes de moins de 35 ans grâce à un réseau de 35 incubateurs soutenant les projets entrepreneuriaux et facilitant l'accès au financement. L'application OZE, dédiée à la comptabilité et au crédit scoring des jeunes entrepreneurs, a également été développée pour améliorer leur accès au financement. L'amélioration de l'employabilité constitue également un axe majeur. À travers le projet ProAgro Youth, plus de 1 700 jeunes ont accédé à un emploi salarié ou à l'auto-emploi dans les secteurs agricole et

agroalimentaire. Les bénéficiaires ont reçu des formations techniques ainsi que des formations en entrepreneuriat à travers l'approche GERME (Créez et gérez mieux votre entreprise) ainsi que des formations sur les techniques de recherche d'emploi et le développement personnel.

En conclusion, l'action du SNU à Madagascar démontre une intégration croissante de la jeunesse dans les politiques publiques et les programmes de développement. En soutenant l'autonomisation économique, sociale et civique des jeunes, notamment des jeunes filles, et en renforçant leur participation aux processus décisionnels, le SNU contribue à accélérer la réalisation des ODD tout en favorisant un développement durable, inclusif et porté par une jeunesse engagée et résiliente.



5 000

JEUNES ISSUS DE STRUCTURES COMMUNAUTAIRES DANS NEUF RÉGIONS ONT ÉTÉ FORMÉS AUX DROITS HUMAINS, AU MONITORING DES PRÉOCCUPATIONS CITOYENNES, À L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION AINSI QU'À L'UTILISATION D'OUTILS NUMÉRIQUES



ANNEXE

C

LISTE D'ACRONYMES
ET D'ABRÉVIATIONS

COP	Conférence des parties (sur le climat)
IPC	Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire
JSDGF	Fonds conjoint pour les Objectifs de développement durable
MICS	Enquête par grappes à indicateurs multiples
ODD	Objectifs de développement durable
PBF	Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix
SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe
SNU	Système des Nations Unies
UNHAS	Service aérien humanitaire des Nations Unies
UNTFHS	Fonds des Nations Unies pour la sécurité humaine
USD	Dollar des États-Unis

AIEA	Agence internationale de l'énergie atomique
CINU	Centre d'information des Nations Unies
CNUCED	ONU commerce et développement
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international pour le développement agricole
HCDH	Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme
ITC	Centre du commerce international
OCHA	Bureau de la coordination des affaires humanitaires
OIM	Organisation internationale pour les migrations
OIT	Organisation internationale du travail
OMI	Organisation maritime internationale
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONU-HABITAT	Programme des Nations Unies pour les établissements humains
ONUDC	Office des Nations Unies contre la drogue et le crime
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies de lutte contre le VIH/sida
PAM	Programme alimentaire mondial
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
PVNU	Programme des volontaires des Nations Unies
UIT	Union internationale des télécommunications
UNCDF	Fonds d'équipement des Nations Unies
UNDRR	Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la population
UNHCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
UNOSD	Bureau des Nations Unies pour le développement durable

ANNEXE

D

ENTITÉS
DU SNU



**NATIONS UNIES
MADAGASCAR**



Maison Commune des Nations Unies
Zone Galaxy, Rue du Dr Raseta Andraharo
Antananarivo 101 - Madagascar
Téléphone: +261 20 23 300 92 / +261 32 07 466 69

Retrouvez-nous sur

 madagascar.un.org

 UN Madagascar

 un_madagascar

 UN Madagascar

 CINU Antananarivo